

Rapport sur la durabilité et l'impact social 2023

182	À propos du Rapport sur la durabilité et l'impact social 2023	193	Membres de l'équipe et communautés
		193	Sécurité, bien-être et relations de travail
		193	Recrutement et perfectionnement des talents
183	Notre approche	194	Diversité, équité, inclusion et appartenance
183	Création de valeur commune	195	Relations avec les populations autochtones et les communautés, et investissements socioéconomiques
183	Domaines d'impact importants	196	Impact social des produits et services
186	Objectif de performance	197	Gestion responsable
186	Leadership environnemental	197	Confidentialité et sécurité des données
186	Membres de l'équipe et communautés	197	Éthique des affaires et Internet ouvert
187	Gestion responsable	199	Relations avec la clientèle
187	Gouvernance en matière de durabilité et d'impact social	200	Leadership en matière de réseau et résilience du réseau
188	Gestion des risques		
189	Leadership environnemental	201	Transparence de nos rapports
189	Mesures d'atténuation et d'adaptation face aux changements climatiques	202	Mission d'assurance
191	Gestion des produits en fin de vie	202	Rapport d'assurance limitée du professionnel en exercice indépendant de KPMG

À propos du Rapport sur la durabilité et l'impact social 2023

Rapports transparents

Les données compilées relativement à la durabilité et l'impact social sont tirées des activités menées par Rogers Communications Inc. (RCI) au Canada. Il s'agit d'un résumé des efforts que nous avons déployés en 2023 et des progrès que nous avons accomplis en ce qui a trait à nos priorités stratégiques. Le 3 avril 2023, à la suite de l'acquisition de Shaw Communications Inc. (Shaw et la Transaction Shaw, respectivement), Shaw a fusionné avec RCI. À moins d'indication contraire, les résultats découlant de l'acquisition des activités de Shaw sont pris en compte dans le présent document à compter de la date d'acquisition.

Nous publions chaque année des données sur des sujets importants en matière de durabilité et d'impact social. Pour l'année 2023, nous intégrons ce bilan à notre Rapport annuel pour souligner notre engagement à continuer d'enrichir nos objectifs de durabilité et d'impact social dans la façon de mener nos activités. Nous pouvons ainsi faire avancer nos priorités d'affaires tout en ayant une incidence positive dans la vie de la population canadienne.

Pour guider notre bilan, nous prenons en compte les orientations de la Global Reporting Initiative (GRI), du Sustainability Accounting Standards Board (SASB), du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GIFCC), du Forum économique mondial (FEM) et du Protocole des GES.

Les données publiées pour l'année 2023 ont été compilées selon des critères internes qui tiennent compte de la norme universelle de la GRI ainsi que des normes du SASB relatives à la production de rapports, et de façon à prendre en considération notre engagement à faire preuve d'une plus grande transparence à l'égard des quatre piliers du GIFCC. Consultez notre document Données supplémentaires 2023 à [aproposde.rogers.com/notre-contribution/rapports-sur-l'impact-social](https://www.rogers.com/notre-contribution/rapports-sur-l'impact-social) pour prendre connaissance de notre indice, de notre tableau de données et de notre glossaire. Consultez également notre Rapport sur l'action climatique 2023 pour obtenir nos informations relatives aux changements climatiques.

Rapport de mission d'assurance externe

Les services de KPMG ont été retenus pour fournir une conclusion d'assurance limitée sur les indicateurs identifiés par ce symbole  en date du 31 décembre 2023 et pour l'année se terminant à cette date. Reportez-vous à la page 202 pour consulter le Rapport d'assurance limitée du professionnel en exercice indépendant de KPMG.

Énoncé sur les renseignements prospectifs

Le présent rapport contient des « renseignements prospectifs » et des « énoncés prospectifs », au sens des lois sur les valeurs mobilières en vigueur (collectivement, les « renseignements prospectifs »), ainsi que des hypothèses concernant, notamment, notre performance sur les plans social, environnemental et économique au Canada. Ces renseignements prospectifs et ces hypothèses comprennent, notamment, des énoncés sur nos objectifs et nos stratégies pour les atteindre ainsi que des énoncés sur nos opinions, plans, attentes, prévisions, estimations ou intentions.

Les renseignements prospectifs :

- incluent habituellement des termes comme « prévoir », « supposer », « croire », « avoir l'intention de », « estimer », « planifier », « projeter », « objectifs », « perspectives », « cibles » et d'autres expressions semblables;
- comprennent les conclusions, prévisions et projections fondées sur nos stratégies et nos objectifs actuels ainsi que sur des estimations, des attentes, des hypothèses et d'autres facteurs que nous avons jugés raisonnables au moment de leur formulation, mais qui pourraient se révéler incorrects.

Nos renseignements prospectifs comprennent des prévisions et des projections liées à nos divers objectifs, notamment celui en matière de réduction de nos émissions de gaz à effet de serre (GES) des portées 1 et 2 dans le but d'atteindre la carboneutralité, et tous les autres énoncés qui ne relèvent pas de faits passés.

Il est recommandé aux lectrices et lecteurs de ne pas se fier indûment aux renseignements prospectifs. Les événements et résultats réels pourraient différer sensiblement de ceux exprimés explicitement ou implicitement dans les renseignements prospectifs en raison des risques, incertitudes et autres facteurs. Ces facteurs peuvent également avoir une incidence sur nos objectifs, nos stratégies et nos intentions. Un grand nombre de ces facteurs est indépendant de notre volonté ou de nos attentes ou connaissances actuelles. Si ces risques, incertitudes ou autres facteurs se concrétisaient, si les objectifs, stratégies ou intentions actuels de la Société changeaient ou si les autres facteurs ou hypothèses qui sous-tendent les renseignements prospectifs se révélaient incorrects, les résultats réels et nos plans pourraient différer considérablement des prévisions courantes.

Tous les renseignements prospectifs contenus dans le présent rapport entrent dans la portée de l'avis de non-responsabilité et demeurent assujettis aux hypothèses et aux facteurs de risque indiqués dans la section « À propos des renseignements prospectifs » de notre Rapport de gestion 2023, qui a été déposé auprès des autorités en valeurs mobilières et est accessible sur les sites web [sedarplus.ca](https://www.sedarplus.ca), [sec.gov](https://www.sec.gov) et [investisseurs.rogers.com](https://www.investisseurs.rogers.com).

Les renseignements prospectifs contenus dans le présent rapport décrivent nos attentes en date du 5 mars 2024 et pourraient changer avec le temps. Sauf si la loi l'exige, Rogers décline toute intention et obligation de mettre à jour ou de réviser les renseignements prospectifs. Les mises en garde formulées aux présentes visent l'ensemble des renseignements prospectifs contenus dans le présent rapport.

Les marques de commerce mentionnées dans le présent rapport sont la propriété de Rogers Communications Inc. ou d'une société de son groupe. Le présent rapport fait également mention de marques de commerce appartenant à d'autres parties. Il est possible que les marques de commerce mentionnées dans le présent rapport soient inscrites sans le symbole ^{MC}. © 2024 Rogers Communications

Notre approche

CRÉATION DE VALEUR COMMUNE

Valeurs de la Société et redonner aux communautés

La raison d’être de Rogers, c’est de connecter les gens d’ici, où et quand ils le veulent. Rogers et Shaw, maintenant fusionnées, possèdent l’envergure, les actifs et les capacités nécessaires pour investir, innover et croître plus rapidement que l’une ou l’autre des entreprises n’aurait pu le faire seule. Cette alliance offre un plus grand choix à la population canadienne et plus de valeur aux communautés partout au pays.

En 2023, nous avons continué d’investir dans nos réseaux afin d’offrir une connectivité de calibre mondial aux consommateurs, consommatrices et entreprises du Canada, d’investir dans notre expérience client afin d’offrir un service à la clientèle rapide et de haute qualité de façon uniforme, et d’améliorer notre exécution et de produire un rendement financier élevé qui profitera à nos actionnaires.

En tant qu’entreprise combinée et véritablement nationale, nous continuons à démontrer comment nos efforts en matière de durabilité et d’impact social contribuent à l’atteinte de nos objectifs commerciaux stratégiques, tout en aidant grandement les communautés partout au Canada.

À mesure que nous adopterons un modèle de rapports intégrés, nous tirerons parti de notre modèle de création de valeur à titre de cadre d’évaluation, de gestion et de communication en matière d’impact et de performance de la Société. Consultez la section « Durabilité et impact social » de notre Rapport de gestion 2023 pour en savoir plus.

Cadres de référence mondiaux

Nous travaillons à cerner les efforts liés aux facteurs de durabilité et d’impact social dans le cadre de nos activités et pratiques commerciales, en nous inspirant de nos engagements envers les normes internationales. Nous harmonisons nos pratiques avec celles du Pacte mondial des Nations Unies, une norme mondiale volontaire en matière de droits de la personne, de normes du travail, d’environnement et de lutte contre la corruption.

Nous adhérons également aux principes des Objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies (ONU) pour inspirer et orienter nos initiatives.

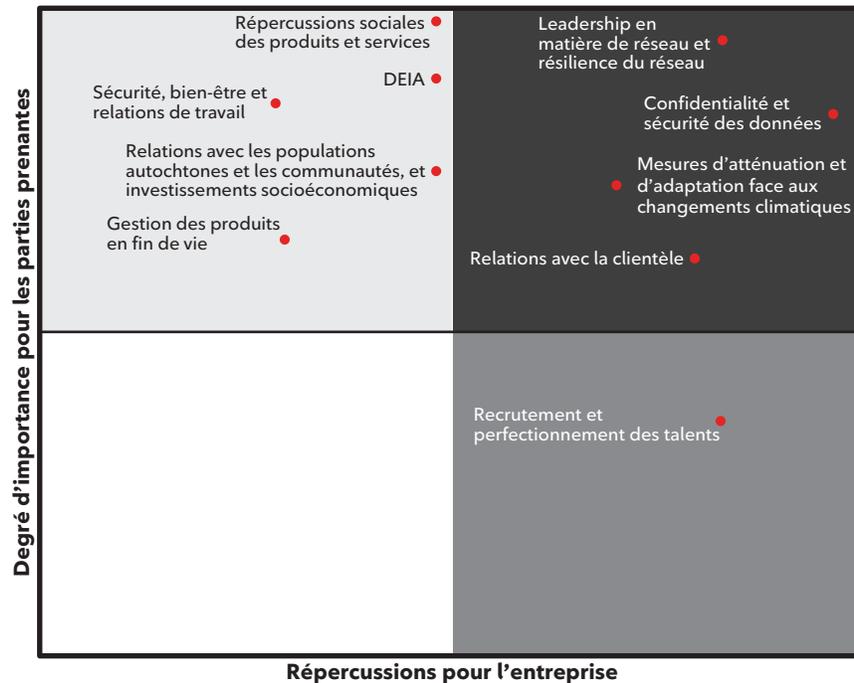
DOMAINES D’IMPACT IMPORTANTS

Au cours de l’année 2023, nous avons entrepris un vaste exercice de mobilisation des parties prenantes internes et externes afin de cerner les questions qu’elles jugent les plus importantes pour notre entreprise. Ces questions ont été classées par ordre de priorité en fonction de la perception qu’ont les parties prenantes de notre capacité à influencer sur chacune des questions.

Appuyées par nos pratiques fondamentales, décrites dans la section « Durabilité et impact social » de notre Rapport de gestion 2023, les principales questions importantes liées à la durabilité et à l’impact social comprennent ce qui suit :

- Leadership en matière de réseau et résilience du réseau
- Relations avec la clientèle
- Confidentialité et sécurité des données
- Mesures d’atténuation et d’adaptation face aux changements climatiques

Matrice d’importance relative



En privilégiant ces questions, nous cherchons à maximiser la valeur pour notre entreprise, nos actionnaires, les communautés et toutes les autres parties prenantes auxquelles nos activités sont liées. Nous continuons de soumettre les questions qui restent à nos processus et activités de mobilisation établis, qui font tous régulièrement l'objet d'examen et d'améliorations, afin de satisfaire les attentes des parties prenantes et d'intégrer à nos activités les questions importantes liées à la durabilité et à l'impact social. Chaque question et son degré d'importance aux yeux des parties prenantes et de Rogers sont résumés ci-dessous.

Question	Degré d'importance aux yeux de nos parties prenantes et de Rogers
Leadership en matière de réseau et résilience du réseau	Hausser la vitesse de notre réseau, améliorer sa performance et élargir sa couverture nous permettent de joindre un plus grand nombre de Canadiennes et Canadiens, de relier un plus grand nombre de communautés rurales, éloignées et autochtones, de diversifier nos produits et services, et de répondre aux demandes de notre clientèle. Parallèlement à l'innovation, il est également essentiel de renforcer la résilience du réseau afin de le protéger des impacts des phénomènes météorologiques extrêmes, des catastrophes naturelles, des perturbations du réseau et des problèmes techniques.
Relations avec la clientèle	Investir dans l'amélioration de l'expérience client et l'augmentation du nombre d'options numériques et offertes en libre-service à notre clientèle nous permet de réduire les temps d'attente et de résolution, ce qui renforce les aspects pratique et économique de l'expérience client et permet à notre personnel de concentrer ses efforts sur les activités les plus pertinentes.
Confidentialité et sécurité des données	Protéger la confidentialité des renseignements communiqués par le personnel, la clientèle et les partenaires, tout comme protéger les données de ces derniers contre les menaces à la sécurité, est essentiel au maintien d'une relation de confiance.
Mesures d'atténuation et d'adaptation face aux changements climatiques	Réduire notre impact sur le climat en réduisant nos émissions et en améliorant notre efficacité énergétique tout en nous adaptant à un climat changeant nous aide à affronter d'éventuelles perturbations de nos activités et de notre chaîne d'approvisionnement ainsi qu'un environnement réglementaire changeant, à limiter les dommages causés aux actifs et aux infrastructures, et à harmoniser nos valeurs avec celles des actionnaires.
Recrutement et perfectionnement des talents	Investir dans notre personnel et les générations futures en formant les talents, en les encadrant, en leur offrant de la rétroaction et en leur donnant accès à des programmes de perfectionnement nous aide à innover davantage tout en favorisant la mobilisation et le maintien en poste du personnel.
Impact social des produits et services	Mettre au point des modèles d'affaires novateurs et des produits et services qui s'harmonisent avec les besoins et les valeurs de la population canadienne nous aide à faire en sorte que notre modèle d'affaires ne se limite pas à connecter la population où et quand elle le souhaite, mais qu'il génère également des retombées positives et de la valeur pour les communautés.
Diversité, équité, inclusion et appartenance (DEIA)	Favoriser la diversité, l'équité, l'inclusion et l'appartenance au sein de notre personnel stimule la mobilisation, l'attraction, la rétention, l'innovation, la créativité et la productivité de ses membres.
Sécurité, bien-être et relations de travail	Il est essentiel de protéger le bien-être et la santé physique et mentale du personnel, tout comme de renforcer ses droits et l'harmonie des relations de travail. Ces efforts permettent aux membres de l'équipe de s'épanouir au travail, ce qui réduit le taux d'attrition et les temps morts.
Relations avec les populations autochtones et les communautés, et investissements socioéconomiques	Stimuler la résilience économique et la prospérité des communautés en quête d'équité et des petites entreprises contribue à la croissance de secteurs clés et à la création d'emplois valorisants pour les personnes qu'elles regroupent. Nous nous efforçons d'être le « partenaire de choix » des communautés locales et autochtones ainsi que des jeunes en tissant des liens culturels avec eux et en maximisant les retombées sociales positives chez eux.
Gestion des produits en fin de vie	Maintenir des normes de gestion responsable du matériel nous rend plus efficaces, réduit notre impact sur l'environnement et incite nos parties prenantes à adopter des solutions numériques dans une optique d'économie circulaire en proposant des manières rentables et pratiques de mettre à niveau et de retourner les produits usagés.

Approche de mobilisation des parties prenantes et d'évaluation de l'importance relative

En 2023, nous avons mené une évaluation de l'importance relative afin de cerner les questions les plus importantes pour notre entreprise, classées par ordre de priorité en fonction de leurs répercussions potentielles. Nous avons entrepris ce processus conformément à la norme IFRS S1 du Conseil des normes internationales d'information sur la durabilité (International Sustainability Standards Board).

Voici les étapes qui ont mené à cette évaluation :

- Mobilisation des principales parties prenantes internes et externes, notamment le Conseil d'administration et l'équipe de la haute direction, notre personnel, notre clientèle, nos actionnaires, des représentantes et représentants d'ordres gouvernementaux, d'organismes de réglementation, de l'industrie, de communautés autochtones et d'organisations non gouvernementales, nos partenaires et nos fournisseurs.
- Recours à divers outils, notamment des sondages, des entrevues et des rapports sectoriels pour déterminer nos principales questions importantes, dans l'ensemble de notre chaîne de valeur et de nos horizons temporels. On a retenu les commentaires des parties prenantes en tenant compte de leur niveau d'influence sur la stratégie de Rogers et de leur disposition à interagir avec Rogers.
- Évaluation de l'importance relative et de la probabilité des répercussions réelles et potentielles de chaque question importante à mettre en priorité, conformément à notre cadre de gestion des risques d'entreprise.
- Élaboration d'une matrice d'importance relative (voir ci-dessus) qui, en combinant les opinions des parties prenantes et la priorisation des catalyseurs, permet d'éclairer notre approche de gestion pour chaque question.

Nous nous appuyons sur nos questions importantes pour réaliser nos priorités d'entreprise, en tenant compte des répercussions sur nos activités, nos parties prenantes, la société et l'environnement. Dans les années à venir, nous continuerons d'intensifier nos efforts

et d'améliorer la transparence du processus à mesure que nous adoptons un modèle de rapports intégrés.

Contribution aux cadres mondiaux

Nous avons profité du processus d'évaluation de l'importance relative pour réévaluer les ODD de l'ONU auxquels nous croyons que Rogers peut contribuer le plus en tant qu'entreprise. Rogers s'engage à l'égard des ODD, notamment en déployant des efforts localisés visant à atteindre ces objectifs mondiaux plus généraux, comme il est indiqué ci-dessous :

ODD 5 : Égalité entre les sexes – Nous nous efforçons de promouvoir la diversité, l'équité, l'inclusion et l'appartenance au sein de notre personnel, de nos communautés et de nos parties prenantes, et de les intégrer à l'échelle de notre chaîne de valeur.

ODD 8 : Travail décent et croissance économique – Nous investissons dans les communautés et les jeunes au Canada en créant des possibilités et en offrant des emplois valorisants dans les domaines des communications, de l'innovation et de la technologie afin d'assurer une croissance économique durable.

ODD 9 : Industrie, innovation et infrastructure – Nous nous efforçons de créer des réseaux résilients qui soutiennent les communautés, les entreprises et les particuliers, tout en innovant dans le but d'offrir des produits et des services qui permettent de mieux relier les Canadiennes et Canadiens.

ODD 12 : Consommation et production responsables – Nous nous efforçons d'atteindre nos objectifs de consommation et de production durables en nous approvisionnant auprès de fournisseurs responsables, en optimisant l'utilisation du matériel et en détournant les déchets des sites d'enfouissement.

ODD 13 : Lutte contre les changements climatiques – Nous sommes déterminés à lutter contre les changements climatiques en nous engageant à atteindre la carboneutralité, en investissant dans l'efficacité énergétique et l'énergie renouvelable et en menant nos activités d'une manière respectueuse de l'environnement.

Objectif de performance

LEADERSHIP ENVIRONNEMENTAL

Questions importantes de Rogers	Paramètres de Rogers	Objectif	Validé de façon indépendante	Résultats de 2023	Changement sur 12 mois	Tendance	GRI	SASB	GIFCC	FEM
Mesures d'atténuation et d'adaptation face aux changements climatiques	Réduction des émissions de GES (portées 1 et 2) ¹	Objectif fondé sur des données scientifiques visant la carboneutralité par rapport à 2019 d'ici 2050	-	-33 %	n	Favorable	305-5	TC-TL-130a.1 TC-SI-130a.1	Paramètres et objectifs	Émissions de GES
		Objectif provisoire de réduction de 50 % d'ici 2030	-	-33 %	n	Favorable	305-5	TC-TL-130a.1 TC-SI-130a.1	Paramètres et objectifs	Émissions de GES
Gestion des produits en fin de vie	Taux de détournement	Taux de détournement de 100 % pour tous les appareils électroniques retournés	-	100 %	0 %	Aucun changement		TC-TL-440a.2 TC-TL-440a.3		Circularité des ressources

n = négligeable

¹ Selon une approche fondée sur le marché. Selon une approche fondée sur l'emplacement, les émissions de GES des portées 1 et 2 ont chuté de 20 % par rapport à notre année de référence 2019. Consultez la section « Mesures d'atténuation et d'adaptation face aux changements climatiques » pour en savoir plus.

MEMBRES DE L'ÉQUIPE ET COMMUNAUTÉS

Questions importantes de Rogers	Paramètres de Rogers	Objectif	Validé de façon indépendante	Résultats de 2023	Changement sur 12 mois	Tendance	GRI	SASB	GIFCC	FEM
Diversité, équité, inclusion et appartenance	Représentation intersectionnelle des groupes en quête d'équité participant au programme de perfectionnement accéléré ¹	50 % des participantes et participants au programme d'ici 2025	-	Interrompu en 2023	-	-	405-1	-	-	Diversité et inclusion
		Objectif : 40 % d'ici 2025	Oui	31 % ² 🚩	-1 %	Défavorable	405-1	TC-IM-330a.3	-	Diversité et inclusion
		Objectif : 21 % d'ici 2025	Oui	24 % ⁴ 🚩	+4 %	Favorable	405-1	TC-IM-330a.3	-	Diversité et inclusion
Relations avec les communautés et investissements socioéconomiques	Pourcentage des bénéficiaires avant impôt remis à des organismes caritatifs et à des ONG	2 %	Oui	6,4 % 🚩	+3,1 %	Favorable	201-1	-	-	Vitalité sociale et communautaire

¹ Dans le cadre du programme de perfectionnement accéléré pour les femmes, cet objectif a été établi afin de nous assurer que nous soutenons les femmes qui s'identifient à un autre groupe en quête d'équité.

² Représente 29 % chez Rogers et 40 % chez Shaw.

³ Conformément à la *Loi sur l'équité en matière d'emploi*, « Font partie des minorités visibles les personnes, autres que les Autochtones, qui ne sont pas de race blanche ou qui n'ont pas la peau blanche ».

⁴ Représente 26 % chez Rogers et 13 % chez Shaw.

GESTION RESPONSABLE

Questions importantes de Rogers	Paramètres de Rogers	Objectif	Validé de façon indépendante	Résultats de 2023	Changement sur 12 mois	Tendance	GRI	SASB	GIFCC	FEM
Confidentialité et sécurité des données	Plaintes concernant la protection de la vie privée jugées légitimes par le Commissariat à la protection de la vie privée du Canada	Aucune plainte	Oui	0 🚩	-1	Favorable	418-1	-	-	-
Leadership en matière de réseau et résilience du réseau	Investissement dans la fiabilité du réseau	20 G\$ au cours des cinq prochaines années	-	4,4 G\$	+4,4 G\$	Favorable	-	-	-	-
Éthique des affaires	Pourcentage des membres du personnel ayant suivi la formation sur la Politique en matière de déontologie de Rogers	95 % (sans Shaw)	Oui	99,8 % 🚩	+1,7	Favorable	-	-	-	Lutte contre la corruption
	Pourcentage des processus d'offre concurrente où le fournisseur a accepté notre Code de déontologie des fournisseurs et les lignes directrices de notre Politique en matière de déontologie	100 %	-	100 %	0 %	Aucun changement	-	-	-	Dignité et égalité, lutte contre la corruption
Relations avec la clientèle	Plaintes recevables reçues par la Commission des plaintes relatives aux services de télécom-télévision	Réduction du nombre de plaintes par rapport à 2022 (3 442)	Oui	4 881 🚩	+42 %	Défavorable	-	-	-	Dignité et égalité, lutte contre la corruption

GOUVERNANCE EN MATIÈRE DE DURABILITÉ ET D'IMPACT SOCIAL

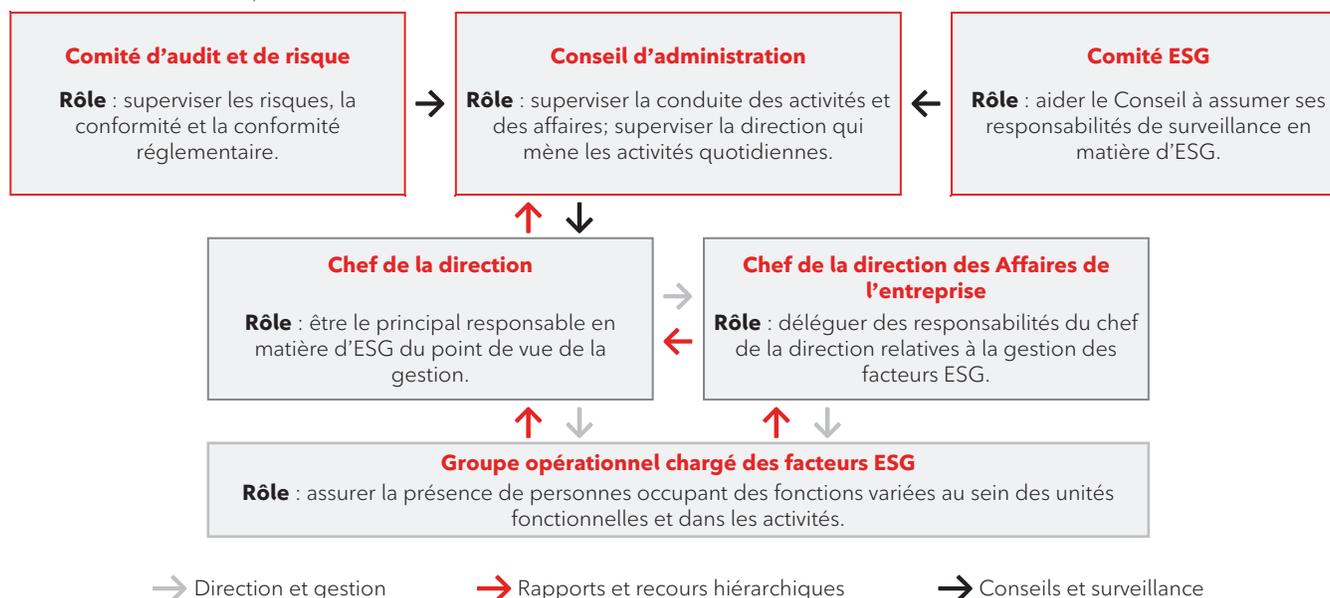
Le processus formel de surveillance de la durabilité et de l'impact social incombe au Conseil d'administration et à l'équipe de la haute direction de RCI. Le Conseil d'administration est responsable de la supervision de la conduite des activités et des affaires à l'échelle de la Société. Au 31 décembre 2023, le Conseil d'administration comptait 13 membres, dont quatre femmes, représentant 31 % des membres, ainsi que sept membres indépendants. Après le 31 décembre 2023, deux femmes membres du Conseil d'administration ont démissionné de sorte que, au 5 mars 2024, le Conseil comptait 11 membres, dont deux femmes et sept membres indépendants.

Nous avons deux comités du Conseil d'administration, soit le Comité ESG et le Comité d'audit et de risque, qui se concentrent

particulièrement sur nos politiques, nos stratégies et la communication de l'information liées à la durabilité. Le Comité ESG aide le Conseil d'administration à assumer ses responsabilités de surveillance en matière d'ESG et approuve les informations relatives à la durabilité et à l'impact social. Le risque, la conformité et les exigences réglementaires sont supervisés par le Comité d'audit et de risque.

Notre chef de la direction est responsable des questions de durabilité et d'impact social du point de vue de la gestion. Il est appuyé par le chef de la direction des Affaires de l'entreprise et un groupe opérationnel chargé des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG), composé de membres de notre direction, et dont le but est de favoriser la responsabilisation à l'égard de l'avancement de nos efforts, notamment notre engagement à atteindre la carboneutralité d'ici 2050.

Gouvernance, rôles et responsabilités



GESTION DES RISQUES

Nous nous efforçons de renforcer de façon continue nos capacités de gestion des risques et à protéger et à accroître la valeur pour les actionnaires. La gestion des risques ne vise pas à éliminer ceux-ci, mais plutôt à équilibrer autant que possible les risques et le rendement afin de maximiser la valeur pour la Société. À ce titre, nous prendrons sciemment certains risques pour générer des profits et encourager l'innovation qui nous fait progresser en tant que chef de file du marché axé sur la clientèle. Afin de maintenir notre réputation et la confiance de notre clientèle, nous veillerons toujours à ce que les répercussions (financières, opérationnelles, stratégiques, réglementaires, ainsi que celles liées à la protection de la vie privée et à la cybersécurité) des risques que nous prenons soient comprises et conformes à nos objectifs stratégiques et aux valeurs de la Société.

Les risques pour l'entreprise, y compris ceux liés à la durabilité, sont évalués en fonction de leur importance relative et de leur probabilité par rapport à leurs répercussions, afin de pouvoir juger de leur gravité, en tenant compte d'un certain nombre de catégories de risques (risque financier, risque stratégique, risque lié

à la réputation, risque opérationnel et risque lié à la conformité réglementaire). Les risques sont alors classés par ordre de priorité et consignés dans un tableau de bord des principaux risques à l'échelle de l'entreprise. Celui-ci contient des détails comme les responsables des risques, les mesures d'atténuation, l'évaluation des risques et les indicateurs clés de performance (ICP) connexes, ce qui nous permet de faire le suivi de notre rendement en matière de gestion des risques. Notre équipe Continuité des activités travaille ensuite avec les unités fonctionnelles de la Société pour mettre à jour et élaborer des plans de continuité.

Nous veillons à ce que nos objectifs et nos valeurs en matière de durabilité et d'impact social balisent la façon dont nous réagissons aux incidents touchant la poursuite de nos activités et celle dont nous planifions cette poursuite. Nous avons également déterminé et évalué nos questions importantes de 2023 conformément à notre cadre de gestion des risques d'entreprise.

Pour en savoir plus sur notre approche en matière de gestion des risques, consultez la section « Gestion des risques » de notre Rapport de gestion 2023.

Leadership environnemental

MESURES D'ATTÉNUATION ET D'ADAPTATION FACE AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

En procédant à des changements opérationnels concrets, nous nous efforçons de réduire le plus possible notre contribution aux changements climatiques en gérant notre consommation énergétique et les émissions de carbone qui en découlent afin de favoriser la transition vers de faibles émissions de carbone. Chaque année, nous effectuons une analyse exhaustive de nos émissions de GES conformément au protocole des GES du World Resources Institute.

Émissions de GES de portées 1 et 2

Tant en 2023 qu'en 2019, soit notre année de référence recalculée, les chiffres indiqués reflètent nos émissions combinées (Rogers et Shaw) de portées 1 et 2, ce qui nous permet de constater notre performance et nos progrès par rapport à nos engagements envers l'initiative Science Based Targets (SBTi).

	Unités	2023	2019	Variation en %
Émissions de GES (portées 1 et 2 - méthode fondée sur l'emplacement)	t éq. CO ₂	182 400	228 086	(20)
Émissions de GES (portées 1 et 2 - méthode fondée sur le marché)	t éq. CO ₂	152 638	228 086	(33)
Intensité des émissions de GES (portées 1 et 2) selon le trafic réseau (méthode fondée sur l'emplacement)	t éq. CO ₂ /Po	4,19	11,55	(64)
Intensité des émissions de GES (portées 1 et 2) selon le trafic réseau (méthode fondée sur le marché)	t éq. CO ₂ /Po	3,51	11,55	(70)

Émissions de GES de portée 3

Nos émissions de portée 3 déclarées ont diminué de 52 % par rapport à 2019, ce que nous pouvons attribuer en partie à des efforts accrus pour détourner tous les déchets générés et réduire les émissions liées aux déplacements du personnel ainsi qu'à la mobilisation des fournisseurs en faveur de l'efficacité énergétique et des efforts de décarbonation. Vous trouverez plus d'information sur notre performance en matière d'émissions de GES dans notre document Données supplémentaires 2023.

Pour en savoir plus sur la façon dont nous gérons les risques liés aux changements climatiques, consultez notre Rapport sur l'action climatique 2023.

En 2024, nous prévoyons mener un sondage interne visant à cerner les risques matériels liés aux changements climatiques dans nos nombreuses unités fonctionnelles. Les résultats de ce sondage nous aideront à déterminer des stratégies d'évitement des risques futurs afin de répondre aux événements climatiques extrêmes comme les feux de forêt, la chaleur extrême, les tempêtes, les inondations et les sécheresses. En nous appuyant sur ce processus d'évaluation initiale, nous prévoyons effectuer une analyse officielle des scénarios de risques liés aux changements climatiques en 2024.

Nos objectifs

Nous reconnaissons que notre engagement et les mesures que nous prenons pour lutter contre les changements climatiques doivent être maintenus à long terme et adaptés selon les plus

Selon une approche fondée sur le marché pour tenir compte de nos réductions d'émissions associées à notre accord d'achat d'énergie virtuel (AAEV) renouvelable acquis dans le cadre de la transaction avec Shaw (voir la section « Élargir notre utilisation de l'énergie renouvelable » ci-dessous), nous avons réduit nos émissions de GES (de portées 1 et 2) de 33 % par rapport à 2019. Si l'on exclut cet accord et qu'on applique une approche fondée sur l'emplacement, nous avons réduit ces émissions de 20 % par rapport à la même année. Nous avons également réduit l'intensité de nos émissions totales de GES de portées 1 et 2 (t éq. CO₂ par pétaoctet [Po] de trafic réseau) de 70 % par rapport à 2019, en raison des gains d'efficacité que nous avons réalisés grâce à l'optimisation des centres de données, à la rénovation des immeubles, au regroupement de nos propriétés immobilières, à la gestion de notre parc automobile et au remplacement des véhicules, ainsi qu'à l'exploration d'autres énergies renouvelables et aux efforts de décarbonation du réseau public.

récentes données scientifiques pour atteindre les objectifs établis dans le cadre de l'Accord de Paris sur les changements climatiques.

À la fin de 2022, nous nous sommes engagés à nous fixer un objectif de réduction des émissions de GES fondé sur des données scientifiques par l'entremise de la SBTi et à nous joindre à la campagne « Business Ambition for 1.5-degree ». Sous réserve d'approbation et de validation de notre plan de travail par la SBTi, Rogers s'engage envers un objectif de réduction de 50 % de ses émissions de GES des portées 1 et 2 d'ici 2030 et vise à atteindre son objectif de carboneutralité d'ici 2050 par rapport à l'année de référence 2019.

Après avoir conclu la transaction avec Shaw, nous avons mis à jour notre plan de travail pour la SBTi afin d'inclure les émissions de Shaw à notre année de référence 2019 et de revoir nos prévisions de décarbonation et nos piliers stratégiques combinés. Le plan mis à jour sera soumis à la SBTi aux fins de validation et d'approbation de nos objectifs en 2024.

Nous prévoyons respecter nos engagements en suivant un plan en quatre points, qui sont les suivants :

- Accroître l'efficacité énergétique de nos activités, de notre réseau et de nos centres de données
- Assurer la transition vers des véhicules électriques et hybrides
- Augmenter notre utilisation de l'énergie renouvelable
- Encourager les fournisseurs à établir leurs propres objectifs fondés sur des données scientifiques

Optimisation de l'efficacité énergétique dans l'ensemble de nos activités

La décarbonation de nos activités par une amélioration considérable de l'efficacité énergétique reste une priorité à l'échelle de l'entreprise. Nos efforts et nos investissements importants en matière d'efficacité énergétique nous ont permis de maintenir notre consommation d'énergie, y compris celle des activités acquises de Shaw, constante depuis 2019, soit notre année de référence pour mesurer notre rendement. La consommation d'énergie suit principalement la croissance de nos activités, notamment l'expansion de notre réseau 5G et l'amélioration de notre réseau filaire. Nous disposons également d'une carte de pointage énergétique pour faire le suivi de notre performance à cet égard (et à celui des émissions de GES connexes) par rapport au trafic réseau. Selon nous, il s'agit d'une mesure plus concrète qui tient compte de nos activités en croissance. En ce qui a trait à notre consommation énergétique par trafic réseau, celle-ci a diminué de 55 % par rapport à 2019. Vous trouverez plus d'information sur notre performance en matière de consommation d'énergie dans notre document Données supplémentaires 2023.

Dans le cadre de nos efforts visant à réduire notre consommation d'énergie, nous investissons dans des projets d'immobilisation et dans l'amélioration de l'efficacité opérationnelle. Pour nous aider à planifier les projets d'immobilisation potentiels en 2023, nous avons poursuivi nos vérifications énergétiques à notre campus de Toronto. Les renseignements tirés de ces vérifications nous permettent de prendre de meilleures décisions pour chaque immeuble, ce qui entraîne une réduction des coûts d'exploitation et une amélioration de l'efficacité énergétique. En 2024 et dans les années à venir, nous continuerons à mener ces vérifications énergétiques, en plus des vérifications de décarbonation et des études rétrospectives dans nos plus grands immeubles.

Depuis 2017, nous veillons à améliorer l'efficacité de la climatisation dans nos installations essentielles grâce à notre « programme d'optimisation de la climatisation » (POC). Plus de 30 établissements ont mis en œuvre le POC, à la suite de vérifications sur place, comme outil pour cerner les possibilités d'économies d'énergie. Depuis la création du POC, nous avons réduit notre consommation d'énergie de plus de 11 millions de kWh, ce qui a entraîné des économies de coûts d'énergie de plus de 1,5 million de dollars. Outre les économies d'énergie directes, chaque projet mis en œuvre fait l'objet d'un suivi de la réduction des émissions de GES connexes et de notre empreinte carbone.

Dans nos immeubles de bureaux, nous poursuivons la conversion de l'éclairage en installant des ampoules DEL et des ballasts électroniques, des détecteurs d'occupation, des systèmes de mise en valeur de la lumière du jour, des gradateurs et des systèmes automatisés de contrôle de l'éclairage. Depuis le lancement de notre programme national en 2014, nous avons investi plus de 5 millions de dollars dans la modernisation de l'éclairage à DEL dans 43 bâtiments (dont trois en 2023). Ces efforts nous ont permis d'économiser plus de 8,8 millions de kWh et de réaliser des économies d'énergie d'une valeur approximative de 1,5 million de dollars.

En 2023, nous avons poursuivi notre programme national de remplacement des systèmes de chauffage, de ventilation et de climatisation (CVCA) sur les toits. Cet investissement pluriannuel de 4,3 millions de dollars vise à remplacer les systèmes CVCA inefficaces dans divers immeubles au Canada. Les systèmes de remplacement sont plus efficaces, dégagant des économies d'énergie de 33 % pour la climatisation et de 25 % pour le chauffage, mais également plus avantageuses parce qu'elles améliorent la qualité de l'air intérieur et réduisent notre impact environnemental. Dans la mesure du possible, nous remplaçons également par des thermopompes les unités alimentées au gaz, ce qui réduit considérablement les émissions de GES.

En 2023, nous avons renouvelé notre participation à l'Initiative d'économies d'énergie en milieu industriel de l'Ontario, qui a été conçue pour aider les grands consommateurs à gérer leurs coûts d'ajustement global en réduisant la demande pendant les heures de pointe. Nous avons ainsi réduit et/ou reporté la consommation d'électricité pendant les heures de pointe déterminées dans quatre de nos établissements, ce qui s'inscrit dans nos efforts d'économie d'énergie et de coûts.

Nous avons poursuivi notre projet pluriannuel de mise à niveau des systèmes de refroidissement actuels, ce qui prolonge leur durée de vie et permet d'éviter des dépenses d'investissement. Les anciens systèmes CVCA ont été soit mis à niveau, soit remplacés par des systèmes de refroidissement à l'air libre, ou encore par des systèmes hybrides dans certains de nos sites d'accès sans fil. Nos unités de refroidissement à l'air libre sont alimentées en courant continu et peuvent fonctionner sur batteries pendant les pannes de courant, ce qui réduit la consommation d'énergie, pour compléter le refroidissement mécanique existant. Depuis le lancement du projet en 2014, nous avons installé des unités de refroidissement à l'air libre dans 1 773 sites, ce qui permet de réaliser une économie d'énergie annuelle moyenne de 12 % par site.

Afin de mieux desservir nos sites essentiels, nous avons poursuivi nos programmes d'optimisation énergétique en remplaçant nos modules d'alimentation sans interruption par des onduleurs et nos systèmes CVCA par des unités de refroidissement à l'air libre ou par des unités plus écoénergétiques. En 2023, ces programmes nous ont permis de réaliser des économies combinées de 732 000 kWh.

Nous avons continué de collaborer avec Ericsson pour déployer notre réseau fiable, sécurisé et écoénergétique, notamment au moyen d'initiatives visant à moderniser l'équipement radio et à mettre en place des solutions écoénergétiques visant à réduire la consommation d'énergie de notre réseau d'accès radio. Cette collaboration nous a permis de réduire annuellement de 25 GWh notre consommation énergétique et de 3 000 tonnes nos émissions de CO₂.

En 2023, nous avons encore cerné dans l'ensemble de nos réseaux des occasions d'optimiser notre consommation énergétique en retirant de diverses plateformes l'équipement en fin de vie pour accueillir un nouvel équipement et améliorer la stabilité du réseau.

Transition vers des véhicules électriques et hybrides

Nous avons un programme de remplacement stratégique qui utilise des données en direct afin de nous assurer régulièrement que notre parc de véhicules est optimisé, que les véhicules roulent efficacement et que les anciens véhicules peu performants sont retirés du parc.

Depuis 2010, grâce à notre stratégie d'efficacité du parc automobile, nous avons remplacé 880 véhicules par des modèles plus efficaces, ce qui a réduit notre consommation globale de carburant de plus de 3,7 millions de litres (et réduit conséquemment nos émissions de GES de l'ordre de 7 854 tonnes). En 2023, nous avons remplacé 40 véhicules par des modèles plus efficaces, ce qui a réduit notre consommation de carburant de 69 975 litres et les émissions de GES connexes.

En 2024, nous réviserons notre objectif lié à notre parc afin de tenir compte de l'ajout des véhicules de Shaw et d'autres conditions pour orienter nos progrès.

Utilisation accrue de l'énergie renouvelable

Nous continuons d'évaluer les possibilités d'investir dans davantage de sources d'énergie renouvelable pour nos sites. Nous avons augmenté notre utilisation des énergies renouvelables en 2023, de sorte que 50 % de l'électricité consommée provient désormais de sources renouvelables grâce (i) à la décarbonation du réseau électrique et (ii) à notre AAEV.

À la fin de 2023, nous avons bénéficié de l'énergie solaire renouvelable produite à l'installation Clydesdale Solar de Capital Power en Alberta grâce à un AAEV conclu par Shaw à la fin de 2022. Cet AAEV nous permet de bénéficier de 38 % de la production totale de l'installation (soit environ 58 000 MWh par année), nous donnant ainsi droit à des crédits d'énergie renouvelable représentant une quantité estimée de 29 762 t éq. CO₂.

Nous continuons également à déployer des efforts pour offrir des solutions autosuffisantes durables dans les régions rurales et éloignées du Canada qui n'ont pas accès au réseau électrique. L'objectif du programme est de remplacer les génératrices diesel actuelles par des sources d'énergie renouvelable et des systèmes de stockage d'énergie, comme l'énergie solaire et éolienne et des batteries au lithium-ion. En 2021, nous avons entrepris cette démarche sur sept sites de réseau sans-fil. Nous avons poursuivi le déploiement à d'autres sites le long de l'autoroute 652 dans le nord de l'Ontario, ce qui a permis de réduire les émissions de GES chaque année. De plus, toutes ces initiatives ont permis d'améliorer le réseau pour notre clientèle en augmentant la fiabilité et la disponibilité de nos services cellulaires grâce à des investissements dans des solutions énergétiques modernes, efficaces et durables, et de convertir les sites cellulaires fonctionnant au diesel à des sources d'énergie plus propres.

Mobilisation des fournisseurs pour l'établissement de leurs propres objectifs fondés sur des données scientifiques

Afin de réduire davantage nos émissions de GES de la portée 3, nous collaborerons avec nos principaux fournisseurs et investisseurs afin de les aider à établir leurs propres objectifs basés sur la science. En 2023, nous avons mené auprès de nos fournisseurs de niveau 1 un sondage amélioré sur les pratiques d'approvisionnement éthique, qui comprenait des mesures plus rigoureuses en matière

d'environnement, d'émissions, d'objectifs de réduction de la consommation d'énergie et de présentation de l'information. Grâce à cette campagne de sensibilisation, nous avons obtenu d'eux qu'ils s'engagent à l'égard de la SBTi et les avons informés de nos attentes accrues à l'égard des produits, des services et des pratiques durables.

De plus, en 2023, nous avons collaboré avec la Canadian Business for Social Responsibility et deux acteurs de notre industrie afin de mettre sur pied une approche propre à l'industrie des télécommunications dans le but de mobiliser les fournisseurs de notre chaîne d'approvisionnement et de les aider à mesurer et à établir des objectifs de réduction de leurs propres émissions de GES.

Nous offrirons en 2024 un webinaire de formation à nos partenaires de la chaîne d'approvisionnement afin de leur donner les outils nécessaires à cette fin. Nous prévoyons également lancer un programme de mobilisation individuelle auprès de nos fournisseurs afin qu'ils nous aident à mieux mesurer et cibler les objectifs de réduction de nos émissions de la portée 3.

GESTION DES PRODUITS EN FIN DE VIE

Nous reconnaissons qu'il est de notre devoir de promouvoir une gestion responsable du matériel en nous dotant d'un processus d'approvisionnement durable, en augmentant l'efficacité des produits, en réduisant notre impact sur l'environnement et en incitant notre clientèle à adopter des solutions numériques pour faciliter notre transition vers une économie circulaire durable.

Nous évaluons et mettons continuellement à jour nos pratiques en matière de chaîne d'approvisionnement et nous apportons des changements aux processus d'emballage et de retour des produits afin de soutenir et de promouvoir la production et la consommation responsables des produits. Chaque année, nous visons un taux de détournement de 100 % en recyclant tous les déchets électroniques recueillis. En 2023, nous avons atteint cet objectif.

Recyclage des produits électroniques

Nous facilitons la collecte, le traitement, le recyclage et l'élimination adéquate des déchets électroniques. Grâce à nos programmes de collecte, de recyclage et de revente, nous avons détourné 6,4 millions d'appareils et de composants électroniques (plus de 8 600 tonnes métriques) des sites d'enfouissement en 2023, dont près de 260 000 appareils sans fil (70 tonnes métriques).

Notre programme d'appareils d'occasion certifiés (AOC), qui permet à la clientèle d'acheter des appareils d'occasion entièrement restaurés et mis à niveau à des prix largement inférieurs à ceux de modèles neufs, a contribué à ce succès. Ce programme aide à réduire le nombre de nouveaux appareils à fabriquer et à mettre en marché. En 2023, nous avons traité près de 123 000 appareils (38 tonnes métriques) dans le cadre de notre programme d'AOC.

En 2024, nous continuerons à développer nos programmes de retour des produits et de communications en ce sens, afin d'encourager davantage notre clientèle et notre personnel à nous retourner tous les appareils et périphériques électroniques en fin de vie initiale.

Dans nos bureaux, nous avons installé des bacs de récupération où notre personnel peut déposer ses déchets électroniques, ce qui encourage la mise au rebut responsable de tous les appareils.

Détournement des déchets

Nous utilisons des technologies novatrices qui nous aident à réduire le plus possible les déchets au moyen du recyclage, de la numérisation, de la réutilisation et de la remise à neuf. En 2023, nous avons détourné des sites d'enfouissement 76 % de tous les déchets générés par nos activités, soit une augmentation de six points de pourcentage par rapport à 2022.

Déchets dans nos bureaux

Notre programme « Pousse vert » demeure la pierre angulaire de la sensibilisation de notre personnel sur les bonnes pratiques de recyclage. Nous continuons de mobiliser notre personnel pour atteindre nos objectifs de détournement des déchets. Nous nous sommes fixé un objectif de détournement de 70 % pour les immeubles où nous avons installé nos bacs du programme « Pousse vert ».

En septembre 2023, nous avons mis en place des stations Oscar Sort comme outil de sensibilisation et de mobilisation du personnel à deux endroits de notre campus de Toronto. Cet outil ludique sensibilise le personnel à l'égard du tri de ses déchets.

Matières dangereuses

Certaines de nos activités requièrent l'utilisation de matières dangereuses que nous devons ultimement éliminer. Grâce à nos pratiques établies de gestion des déchets dangereux et avec l'appui de fournisseurs de services tiers, nous faisons la collecte de toutes les batteries utilisées dans nos postes d'alimentation du réseau et nous les recyclons. Il en va de même pour l'ensemble des huiles, batteries et pneus issus de notre parc de véhicules.

En 2023, nous avons recueilli et éliminé de façon sécuritaire 470 tonnes métriques de matières dangereuses, comparativement à 180 en 2022.

Membres de l'équipe et communautés

SÉCURITÉ, BIEN-ÊTRE ET RELATIONS DE TRAVAIL

En évoluant avec les changements, en favorisant le leadership en matière de sécurité, en améliorant l'état de préparation en cas d'urgence et en faisant la promotion du bien-être, nous aidons nos équipes à demeurer en sécurité, en bonne santé et résilientes.

Combinaison de deux solides systèmes de gestion de la sécurité

La transaction avec Shaw a offert une occasion unique de regrouper deux solides systèmes de gestion de la sécurité. Nous avons abordé cette question de façon réfléchie dans le but de combiner le meilleur des deux systèmes afin d'améliorer la sécurité pour tout notre personnel. Cette année, nous avons effectué un examen comparatif des deux systèmes de gestion de la sécurité afin de cerner les occasions, les meilleures pratiques et les étapes nécessaires pour harmoniser les politiques, les programmes, la formation et l'équipement. À partir de cet examen, un plan d'action pluriannuel prioritaire a été mis en place et servira de feuille de route pour passer à un système de gestion de la sécurité bonifié.

Renforcement du leadership en matière de sécurité

La responsabilité de la direction à l'égard de notre stratégie, de nos programmes et de notre rendement en matière de sécurité est régie par le Conseil exécutif sur la sécurité, qui regroupe des cadres de la haute direction de toute l'entreprise. Nous déployons des initiatives de sécurité à l'échelle locale qui, en 2023, ont été appuyées par 85 comités de santé et de sécurité au travail au Canada.

Les représentantes et représentants en sécurité jouent un rôle important dans le système de responsabilité interne et la prévention des blessures dans nos lieux de travail comptant moins de 20 personnes. En 2023, une nouvelle formation destinée aux représentantes et représentants en sécurité a été lancée pour leur permettre d'acquérir les compétences et la compréhension nécessaires pour s'acquitter efficacement de leurs responsabilités.

Meilleure préparation en cas d'urgence

En 2023, notre formation Se préparer aux situations d'urgence actualisée a été offerte aux membres du personnel afin de les aider à se protéger et à protéger les autres dans des situations qui nécessitent une intervention immédiate. Ce cours en ligne obligatoire prépare les équipes à divers scénarios d'urgence, notamment les incendies, les conditions météorologiques difficiles et les déversements de produits chimiques, et s'applique à divers environnements de travail comme les bureaux, les magasins, les lieux extérieurs, les studios et les domiciles.

Soutien du bien-être

Guidés par nos cinq piliers du bien-être (mental, physique, social, professionnel et financier), nous avons mis en œuvre en 2023 une stratégie axée sur l'évaluation de nos programmes et la fusion de ce que Rogers et Shaw avaient de meilleur à offrir, et sur le soutien de nos leaders, des initiatives axées sur le bien-être du personnel et de l'accessibilité.

Nous offrons aux membres du personnel ainsi qu'à leurs familles un éventail de programmes, d'outils et d'avantages sociaux exceptionnels en matière de bien-être, par exemple, les suivants :

- Prestations pour la santé mentale, dont une nouvelle offre élargie d'aide aux membres du personnel et à leur famille en partenariat avec Homewood Santé
- Programmes axés sur la santé physique, notamment l'accès continu aux services de conditionnement physique en ligne et en personne, et la sensibilisation accrue aux programmes des Services de santé de Rogers
- Prestations de soins de santé, notamment des prestations accrues pour la santé mentale
- Avantages financiers, notamment la possibilité de participer à notre régime de retraite, à notre régime d'actionnariat des employé.es, à notre REER et à notre CELI, dont certains donnent droit à une contrepartie versée par l'employeur

RECRUTEMENT ET PERFECTIONNEMENT DES TALENTS

Nous accordons la priorité à l'accessibilité, à l'équité et à la croissance individuelle en investissant dans notre personnel à tous les niveaux. En 2023, nous avons lancé un nouveau sondage sur l'expérience des membres de l'équipe qui nous permet d'obtenir leurs commentaires tout au long de l'année afin de comprendre ce qu'ils ressentent et de déterminer quelles mesures devraient être prises pour nous améliorer. Nous avons continué d'offrir un modèle de travail hybride tandis que nos équipes du Service à la clientèle continuaient de servir notre clientèle depuis leurs domiciles. Nous avons également travaillé à harmoniser les programmes et les outils de ressources humaines afin de nous assurer que tous les membres du personnel étaient bien soutenus.

Mobilisation de notre personnel

Lorsque les gens se sentent connectés, mobilisés et appuyés, cela renforce notre capacité de mieux servir notre clientèle et nos actionnaires, d'élaborer des solutions et de soutenir l'ensemble de la communauté en tant qu'ambassadrices et ambassadeurs de Rogers.

En 2023, nous avons lancé à nouveau notre programme Écoute des membres de l'équipe pour en apprendre plus sur nos principales forces et sur les occasions de mobiliser le personnel ainsi que pour connaître leur opinion et suivre notre progression au fil du temps. Plutôt que de réaliser un sondage annuel portant sur un seul résultat global en matière d'engagement, nous menons désormais un sondage trimestriel afin de mesurer cinq aspects clés de l'expérience employé : la définition précise de leur rôle, leur confiance dans notre équipe de haute direction, le soutien qu'ils perçoivent de la part de leur gestionnaire, leur sentiment d'inclusion et d'appartenance et la probabilité qu'ils recommandent des produits et services de Rogers.

Reconnaissance du rendement

Nous nous efforçons de créer une équipe solide, inclusive et diversifiée qui représente les communautés et la clientèle que nous servons en offrant une rémunération globale concurrentielle et équitable qui tient compte de l'expérience, des responsabilités et des conditions du marché local. Nous intégrerons également le succès à court et à long terme à nos pratiques de rémunération.

Nos programmes de rémunération globale comprennent la paie, les avantages sociaux et les programmes d'accumulation du capital. Nous nous sommes également engagés à soutenir les membres du personnel à toutes les étapes de leur vie, notamment par des prestations de maternité, d'adoption et de gestation pour autrui, en plus des services pour les enfants et les personnes âgées.

Les prix Ted Rogers de 2023 nous ont donné l'occasion de célébrer fièrement 3 161 nominations, 2 726 gagnantes et gagnants (notamment 287 personnes et 2 439 membres d'équipe) qui ont incarné nos valeurs, respecté nos priorités et fait plus que leur devoir pour notre entreprise, notre clientèle ou nos communautés.

Formation et perfectionnement

Nous avons consacré des efforts considérables à la création d'expériences d'apprentissage ciblées pour les groupes en quête d'équité chez Rogers et à celle d'un environnement de travail inclusif à l'échelle de l'entreprise. Nous continuons de porter attention à l'acquisition de compétences techniques spécialisées, à l'augmentation du niveau de préparation du personnel et à la réduction des risques liés à la sécurité, en mettant l'accent sur la sécurité du personnel. En 2023, nous avons embauché 3 631 personnes (à des postes permanents et temporaires), enregistré une mobilité du personnel interne de 46,1 % et investi 26 millions de dollars dans la formation et le perfectionnement des membres de notre personnel.

DIVERSITÉ, ÉQUITÉ, INCLUSION ET APPARTENANCE

Notre stratégie en matière de diversité, d'équité, d'inclusion et d'appartenance

Nous avons tous et toutes quelque chose d'unique à offrir à notre milieu de travail. Ensemble, nous changeons la donne pour notre clientèle. Nous croyons également que nous devrions refléter la clientèle que nous servons. Notre stratégie en matière de diversité, d'équité, d'inclusion et d'appartenance (DEIA) témoigne de cet engagement. Lancée en 2020, cette stratégie quinquennale repose sur trois piliers : les membres de l'équipe, la clientèle et la communauté. Elle met l'accent sur l'intégration de la diversité, de l'équité et de l'inclusion dans l'esprit même de notre entreprise et sur l'application des principes DEIA à tout ce que nous faisons, de la façon dont nous recrutons à celle dont nous interagissons avec notre clientèle en passant par le contenu que nous soutenons. La stratégie est pilotée par notre Conseil DEIA, qui comprend des gestionnaires de l'entreprise et 11 groupes bénévoles de la diversité représentant diverses communautés.

Nos unités fonctionnelles ont également des objectifs de représentation qui s'harmonisent avec notre stratégie DEIA globale. Nous avons accru la responsabilisation en matière de leadership en lançant nos nouveaux tableaux de bord de la diversité, qui donnent aux gestionnaires un aperçu des données sur la diversité de leur équipe afin d'éclairer le processus décisionnel en vue d'atteindre nos objectifs de représentation.

Voici quelques initiatives clés à l'appui de notre stratégie DEIA :

- la publication de notre premier plan d'accessibilité triennal pour aider à prévenir et à éliminer les obstacles pour nos équipes et notre clientèle;

- le lancement d'une nouvelle formation obligatoire sur l'accessibilité et la sensibilisation à la culture autochtone pour tout le personnel;
- dans le cadre de notre engagement auprès de l'Initiative BlackNorth, le lancement de « Propulser », un programme de leadership et de parrainage visant à accroître la représentation de personnes noires à des postes de direction;
- la création d'un troisième espace patrimonial Downie-Wenjack et la simplification de l'exonération fiscale pour les Autochtones dans le cadre de notre engagement envers la vérité et la réconciliation;
- la campagne *Voix unies*, que Rogers Sports & Média mène depuis trois ans, et qui fait la promotion des petites entreprises, des organismes caritatifs et de ceux qui soutiennent les communautés en quête d'équité, qui a permis d'offrir 1 711 heures de production créative pour concevoir pour nos partenaires des campagnes personnalisées diffusées sur nos plateformes télévisuelles et radiophoniques et sur nos réseaux sociaux;
- l'élaboration, par Rogers Sports & Média, du profil de certaines d'entreprises appartenant à des femmes, à des membres des communautés 2SLGBTQ+, autochtone et noire, à des personnes de couleur et à des personnes ayant un handicap; et octroi de multiples bourses et mentorats à des membres de la communauté noire, autochtone et racisée dans l'ensemble de *Sportsnet*, *Cityline* et *OMNI Television*.

Politiques de DEIA

Nous avons mis en place des politiques et des programmes solides pour promouvoir l'accessibilité, la diversité, l'inclusion et l'équité à l'interne et au sein des communautés où nous exerçons nos activités. De plus, nous ne tolérons aucune forme de discrimination ou de harcèlement, tel qu'il est défini dans notre politique de DEIA et la Politique en matière de déontologie de Rogers, qui stipulent que nous ne tolérerons pas le harcèlement ou les actes ou pratiques discriminatoires par notre personnel conformément à la loi fédérale et aux lois provinciales sur les droits de la personne, qui interdisent la discrimination fondée sur la race, l'origine nationale ou ethnique, la couleur, la religion, l'âge, le sexe, l'orientation sexuelle, l'identité ou l'expression de genre, l'état matrimonial, la situation de famille, les caractéristiques génétiques, la déficience et l'état de personne graciée ou à l'égard de laquelle une suspension du casier judiciaire a été ordonnée.

Diversification du bassin de talents

Nous maintenons notre engagement à présenter aux gestionnaires d'embauche, pour tous les postes ouverts, des listes de candidates et candidats avec une représentation de 50 % en matière de diversité. En 2023, au total, 60 % des candidates et candidats internes et externes qui ont atteint l'étape de l'entrevue du gestionnaire responsable de l'embauche se sont identifiés comme faisant partie d'un groupe en quête d'équité¹. Notre formation sur l'embauche inclusive fournit aux responsables du recrutement et aux gestionnaires responsables de l'embauche les outils nécessaires pour cerner et éliminer les préjugés dans le processus d'embauche, et nous nous associons à des groupes externes, notamment l'Initiative BlackNorth, la Fierté au travail, Indigenous Works, Indigenous Link, Lime Connect et les Femmes en communication et technologie, pour joindre les talents de diverses communautés.

¹ Ne comprend pas les embauches chez Shaw.

RELATIONS AVEC LES POPULATIONS AUTOCHTONES ET LES COMMUNAUTÉS, ET INVESTISSEMENTS SOCIOÉCONOMIQUES

Depuis la création de notre société il y a plus de 60 ans, nos programmes axés sur l'impact social ont eu un effet significatif et mesurable dans les communautés partout au pays. Nos programmes de dons ont mené à d'étroites relations avec les organismes caritatifs enregistrés et les organismes sans but lucratif qui offrent des programmes pour répondre aux besoins de la communauté. De concert avec nos équipes qui sont appuyées par des programmes de dons, nous investissons dans les communautés partout au pays afin d'offrir un environnement équitable à l'ensemble des Canadiens et Canadiennes, en particulier les jeunes, les communautés autochtones, les nouveaux Canadiens et nouvelles Canadiennes, et les membres d'autres groupes en quête d'équité.

Nous soutenons les organismes qui aident les jeunes à réaliser leur plein potentiel en investissant dans des programmes qui leur permettent d'acquérir des habiletés fondamentales et de la confiance en eux, tout en offrant des possibilités en matière d'éducation et de mentorat. Cela comprend les Bourses d'études Ted Rogers, les Dons communautaires Ted Rogers, les programmes de la Jays Care Foundation, etc. En 2023, nous avons réuni une somme de plus de 100 millions de dollars et l'avons remise à des organismes communautaires partout au Canada. Cela comprend 88 millions de dollars investis directement (en argent et en nature), ou 6,4 % de nos bénéficiaires avant impôt, et 39 millions de dollars supplémentaires recueillis par l'entremise de la Shaw Charity Classic et de la Jays Care Foundation.

Soutien de la prochaine génération

En 2023, plus de 100 000 jeunes ont profité de nos programmes pour les jeunes, notamment :

- l'octroi de plus de 1 000 Bourses d'études Ted Rogers à des jeunes de partout au Canada afin de les aider à surmonter les obstacles financiers aux études postsecondaires;
- le soutien de près de 50 000 jeunes Canadiennes et Canadiens par l'entremise de dons communautaires octroyés à des organismes offrant des programmes d'enseignement, de littératie numérique, de santé, de sports et d'entrepreneuriat;
- la mise en œuvre de programmes de la Jays Care Foundation partout au Canada dont ont profité plus de 50 000 enfants et jeunes;
- la construction, dans le cadre de notre partenariat avec Tennis Canada, de quatre nouveaux terrains de tennis couverts entièrement accessibles à l'année pour plus de 1,6 million de membres de la communauté à Edmonton, en Alberta, et à Waterloo, au Québec. Cette initiative a été menée dans le cadre du Programme de courts publics intérieurs présenté par Rogers, qui vise à accroître la participation des jeunes grâce à la construction de 160 terrains intérieurs dans quelque 30 installations d'ici 2029.

Notre investissement dans la Shaw Charity Classic annuelle nous a permis d'aider des milliers d'enfants et de jeunes en Alberta. Lors du tournoi 2023, nous avons amassé une somme de 18,8 millions

de dollars, que nous avons versée à 272 organismes communautaires locaux. Depuis son lancement, le tournoi a permis d'amasser plus de 100 millions de dollars à des fins caritatives.

Engagement envers les peuples autochtones

Nous continuons d'élaborer des programmes et des services pour répondre aux besoins des Autochtones dans les entreprises et les communautés au Canada, et promouvoir leur bien-être économique et social.

Nous faisons des progrès en ce qui a trait aux engagements que nous avons pris dans notre Déclaration d'engagement en matière de vérité et de réconciliation publiée en 2022. Notre cheminement vers la vérité et la réconciliation est guidé par le programme Relations progressives avec les Autochtones du Conseil canadien pour le commerce autochtone, dont nous sommes un membre actif et que nous commanditons dans le cadre de diverses initiatives.

En 2023, nous avons remporté un prix de leadership ESG pour notre travail dans les domaines de la diversité, de l'équité et de l'inclusion lors de la remise des prix REmmy 2023 de CoreNet Global. Ce prix soulignait nos efforts et ceux du Réseau des peuples autochtones de Rogers pour soutenir la vérité et la réconciliation, et pour éduquer les membres de notre équipe sur l'histoire des peuples autochtones du Canada et les injustices dont ils ont été victimes.

Nous employons fièrement l'une des premières équipes de relations avec les Autochtones de l'industrie. Entièrement composée d'Autochtones, cette équipe encourage la sensibilisation, l'éducation et le développement des affaires auprès des communautés autochtones et au sein de Rogers. De plus, nous avons mis en œuvre un programme pour aînés qui tire parti des connaissances et des enseignements de l'aîné Duke Redbird, de la Nation de Saugeen, afin d'offrir conseils et orientation à la direction.

Nous utilisons la technologie réseau la plus récente pour connecter les communautés éloignées, rurales et autochtones partout au pays grâce à des moyens traditionnels et novateurs. Lorsque les communautés sont connectées, notre équipe leur fournit le soutien dont elles ont besoin pour tirer parti des améliorations apportées au réseau afin de concrétiser une vision de prospérité, de santé et de bien-être multigénérationnels, ainsi que d'autodétermination. En 2023, notre équipe Relations avec les Autochtones a mis davantage l'accent sur la sécurité en ligne, l'innovation, l'Internet des objets et les villes intelligentes. En 2024, elle travaille à mettre en œuvre la surveillance des feux de forêt et des inondations, ainsi que la technologie des détecteurs de distance à ultrasons.

Chez Rogers Sports & Média, une couverture médiatique spécialisée et des ressources d'information publique en ligne amplifient les voix autochtones et font connaître davantage l'histoire et l'héritage des pensionnats et le processus de réconciliation. En 2023, nous avons annoncé que nous lancerions un média de nouvelles entièrement autochtone qui offrira une couverture autochtone authentique et pertinente d'un océan à l'autre.

Nos efforts en matière de relations progressistes avec les Autochtones comprennent les suivants :

- modifier les politiques et procédures d'approvisionnement afin de faciliter l'accès pour les propriétaires d'entreprises et les fournisseurs de services autochtones;
- travailler avec nos équipes Ressources humaines et Acquisition de talents pour éliminer les obstacles au recrutement autochtone;
- envisager des stratégies novatrices pour combler le fossé numérique pour le plus grand nombre possible de Premières Nations.

Nous soutenons également les membres des communautés autochtones en créant des espaces de réconciliation et des espaces sûrs en partenariat avec le Fonds Gord Downie & Chanie Wenjack pour rendre hommage aux communautés autochtones et leur témoigner notre soutien en faveur de l'équité, de la vérité et de la réconciliation. Nous avons ouvert un nouvel espace de réconciliation en 2023 dans notre bureau de Montréal en partenariat avec les leaders et les aînés mohawks locaux, et nous visons à en ouvrir de nouveaux à Kelowna et à Calgary en 2024.

Soutien du contenu canadien

Depuis 1980, nous appuyons avec enthousiasme les maisons de production indépendantes de films et d'émissions du Canada. Près de 700 millions de dollars ont été investis par l'intermédiaire de trois types de financement (Groupe de Fonds Rogers) : le Téléfonds Rogers, qui offre des prêts aux producteurs indépendants canadiens; le Fonds de financement Rogers pour le cinéma documentaire, la principale source de financement des films documentaires au Canada; le Fonds de financement Rogers pour le réseau par câble, qui fournit du financement par actions pour des émissions de télévision canadiennes. Ensemble, ces fonds ont versé 23,5 millions de dollars en 2023 pour permettre la création de contenu canadien, donner la possibilité aux créatrices et créateurs d'emprunter des fonds de transition et offrir la chance aux artistes des communautés noires, autochtones et racisées, et aux autres communautés en quête d'équité de produire des œuvres.

Le Groupe de Fonds Rogers appuie également Docs for Schools, qui offre des projections de documentaires gratuites en classe et au cinéma aux élèves de l'Ontario de la 5^e à la 12^e année.

L'année scolaire 2022-2023 a été marquée par le succès continu du programme Docs for Schools :

- projections offertes à 87 666 élèves et de 1 008 enseignantes et enseignants;
- participation de 526 écoles dans sept provinces et un territoire.

IMPACT SOCIAL DES PRODUITS ET SERVICES

Nous utilisons la technologie 5G comme catalyseur de changement positif et pour stimuler la prochaine génération d'innovation. Nous investissons plusieurs millions de dollars dans des universités canadiennes, dont l'Université de la Colombie-Britannique et l'Université de Waterloo, afin de soutenir la recherche et l'innovation qui transformeront les industries et amélioreront la vie des Canadiennes et Canadiens. Grâce à nos partenariats, des membres de la communauté de recherche s'attaquent à des problèmes comme les embouteillages, grâce à des systèmes de transport intelligents qui améliorent la sécurité sur les routes, la sécurité dans certains secteurs d'activités, comme l'exploitation minière, ainsi que la productivité et la résilience des infrastructures essentielles, grâce à la technologie des capteurs 5G.

En raison des répercussions sans précédent des changements climatiques sur les communautés, nous avons élargi en 2023 notre soutien afin d'aider la population canadienne, les groupes de première intervention et les gouvernements. Ce soutien comprend notamment des investissements dans des technologies de pointe de détection et de prévention des feux de forêt qui tirent parti de nos partenariats nationaux de réseau et de technologie 5G. Avec des chercheuses et chercheurs de l'Université de la Colombie-Britannique, nous utiliserons des capteurs connectés au satellite SpaceX pour mieux prévoir les feux de forêt dans les régions éloignées de la Colombie-Britannique où il n'y a pas de réseau sans-fil, et nous ajouterons des caméras avec intelligence artificielle propulsées par notre réseau 5G qui peuvent détecter la fumée à 20 kilomètres de distance. Nous faisons également don de téléphones satellites à la British Columbia Search and Rescue Association pour soutenir les groupes de première intervention.

Principes à l'appui

Ancrée dans les principes qui suivent, notre approche technologique responsable favorise l'utilisation de notre technologie pour relier les Canadiennes et Canadiens :

- promouvoir la sécurité;
- protéger la confidentialité des données;
- empêcher l'utilisation abusive de la technologie;
- permettre un accès équitable;
- respecter les droits de la personne;
- traiter les gens avec équité et respect;
- faire preuve d'ouverture, de transparence et de responsabilisation.

Gestion responsable

CONFIDENTIALITÉ ET SÉCURITÉ DES DONNÉES

Chez Rogers, il est primordial de protéger les renseignements personnels de la clientèle et la sécurité du réseau et de promouvoir la transparence.

Structures de gouvernance

Par l'intermédiaire du Comité d'audit et de risque, le Conseil d'administration supervise la sécurité des données et ses connaissances en matière de protection de la vie privée sont mises à jour, au besoin. La responsabilité de la direction en matière de protection de la vie privée est supervisée par le chef de la direction de la protection de la vie privée et le premier vice-président, Affaires réglementaires. Le chef de la direction de la Technologie et de l'Information et le chef de la direction de la Sécurité de l'information (premier vice-président, Sécurité de l'information) assument la responsabilité de la sécurité des données et sont appuyés par les leaders des équipes responsables de la technologie, de la résilience du réseau et de la cybersécurité.

Nous demandons à notre personnel et aux tiers qui travaillent pour Rogers ou en notre nom de se conformer aux lois relatives à la protection de la vie privée et aux normes de l'industrie en matière de cybersécurité. Chaque année, notre personnel doit suivre les cours de formation obligatoires sur la protection de la vie privée et la cybersécurité ainsi que la formation annuelle en déontologie de Rogers, qui met également en lumière les responsabilités et les pratiques en matière de protection de la vie privée et de sécurité. Nous effectuons régulièrement des exercices d'hameçonnage simulé auprès de notre personnel, et ceux et celles qui ne les reconnaissent pas reçoivent une formation supplémentaire sur la détection des attaques d'hameçonnage. Chaque année, nous passons en revue et améliorons le contenu de nos programmes de formation sur la protection de la vie privée et sur la cybersécurité.

Nous offrons par ailleurs à notre clientèle de l'information sur la protection de la vie privée et la cybersécurité en ligne.

Nos pratiques en cybersécurité sont continuellement mesurées contre des cadres internationaux de l'industrie, comme le cadre de cybersécurité du National Institute of Standards and Technology, afin de maintenir un programme de cybersécurité robuste et d'améliorer l'infrastructure essentielle.

Nous faisons régulièrement appel à des auditeurs externes indépendants pour évaluer la conformité aux normes PCI DSS et SOC 2 dans des domaines comme les centres de données. Nos centres de données sont certifiés ISO 27001, et nous effectuons régulièrement des analyses de vulnérabilité, validées par une tierce partie au moyen de tests de pénétration externe sur les applications.

Groupes de l'industrie

Nous participons à plusieurs groupes, associations et comités de l'industrie afin de promouvoir l'importance de la protection de la vie privée et de la cybersécurité, notamment :

- l'Alliance pour la protection de la vie privée et l'innovation au Canada;
- le Comité consultatif canadien pour la sécurité des télécommunications;

- le comité de la protection de la vie privée et des données de l'Association canadienne du marketing;
- le comité de la protection de la vie privée et de la sécurité de l'Association canadienne des télécommunications sans fil;
- le Comité directeur du Canadian Anonymization Network;
- le Conseil consultatif canadien de l'International Association of Privacy Professionals.

Notre chef de la direction de la Sécurité de l'information siège également au comité consultatif de l'Institut canadien de cybersécurité de l'Université du Nouveau-Brunswick, qui vise à appuyer l'expansion de l'industrie de l'intelligence artificielle et de l'apprentissage machine ainsi que des capacités de cybersécurité.

Rogers Cybersecure Catalyst

En partenariat avec l'Université métropolitaine de Toronto, nous contribuons à créer un écosystème de la cybersécurité canadien et à contribuer à stimuler l'économie numérique de notre pays par l'entremise du projet Rogers Cybersecure Catalyst. En 2023, nous avons célébré le cinquième anniversaire du programme en renouvelant notre partenariat et en injectant 15 millions de dollars en nouveaux fonds. Au cours des cinq dernières années, Catalyst a outillé plus de 7 000 personnes et 500 entreprises partout au pays grâce à ses initiatives et programmes de cybersécurité novateurs.

ÉTHIQUE DES AFFAIRES ET INTERNET OUVERT

Notre Politique en matière de déontologie, nos solides systèmes de conformité et notre soutien au personnel permettent de veiller à ce que la responsabilisation, la gestion des risques et les contrôles soient intégrés aux bons niveaux. Tous les membres du personnel doivent passer en revue la Politique en matière de déontologie de Rogers et en signifier leur acceptation chaque année.

Structures de gouvernance

Le Conseil d'administration est responsable de la supervision de la conduite des activités et des affaires à l'échelle de la Société et des membres de notre équipe de gestion dans l'exercice de leurs responsabilités.

En plus de se conformer à la Politique en matière de déontologie de Rogers, les membres du Conseil d'administration sont également liés par notre Code de déontologie des administratrices et administrateurs. Le Conseil d'administration exerce ses responsabilités au moyen de mesures directes et de délégation à ses huit comités permanents qui assurent une supervision et une responsabilisation efficaces : comités d'audit et de risque, des finances, de gouvernance d'entreprise, de retraite, de direction, des candidatures, des ressources humaines et des facteurs ESG.

Nous nous engageons à répondre à toutes les préoccupations de la clientèle concernant nos pratiques en matière de traitement des données. En cas de problème, la clientèle peut communiquer avec le Commissariat à la protection de la vie privée du Canada (CPVP), où nous nous efforçons de régler le problème promptement pour une résolution rapide. Si le CPVP doit mener une enquête, nous y collaborerons pleinement et mettrons en œuvre les recommandations qui en découlent.

Respect des normes d'éthique les plus élevées

La Politique en matière de déontologie de Rogers, pilotée par la haute direction et appuyée par notre personnel, regroupe les attentes qui s'appliquent à l'ensemble de notre entreprise. Nous avons mis en place plusieurs programmes de formation obligatoires pour nous assurer que le personnel reconnaît les comportements contraires à l'éthique et frauduleux et sait comment éviter les causes accidentelles d'atteintes à la vie privée.

Nous faisons preuve de transparence à l'égard de notre clientèle et de notre personnel en ce qui concerne le traitement de leurs renseignements personnels, par l'entremise de la Politique en matière de vie privée de Rogers et de la politique Vie privée - renseignements personnels des employés, respectivement. La politique présente des énoncés détaillés des responsabilités et des pratiques portant sur la façon dont nous protégeons les renseignements personnels. Celle-ci s'applique également à nos fournisseurs par l'entremise du libellé des contrats. Les documents définissent les données que nous recueillons, la façon dont nous divulguons l'information et les mesures que nous prenons pour la protéger. Les politiques sont examinées régulièrement afin d'assurer qu'elles respectent les exigences et les lignes directrices applicables, ainsi que les meilleures pratiques de l'industrie. Nous mettons à jour ces documents lorsque survient tout changement important à nos pratiques ou lorsque les lois applicables sont modifiées.

Nos valeurs sont inscrites dans notre politique environnementale, et nous menons nos activités dans le respect de l'environnement. En 2023, nous avons passé en revue notre politique environnementale pour nous assurer qu'elle tenait compte de nos domaines d'intérêt importants, notamment la réduction des déchets grâce au recyclage et à la réutilisation, la réduction de la consommation d'énergie grâce à des gains d'efficacité, la prévention de la pollution et de la perte de biodiversité, ainsi que l'utilisation responsable des ressources naturelles, y compris l'eau.

La GRE facilite la gestion en effectuant une évaluation des risques de fraude liés aux états financiers, ce qui assurera l'exactitude et la transparence de nos états financiers et de la présentation de l'information. Cette évaluation évalue l'efficacité des contrôles en place pour atténuer le risque de fraude liée aux états financiers. Il incombe à l'équipe de la haute direction et au Comité d'audit et de risque d'approuver notre politique portant sur les risques d'entreprise.

Les membres du personnel qui ont des raisons de soupçonner une infraction aux lois ou aux règlements applicables ou qui ont des préoccupations au sujet d'une inconduite commerciale, éthique ou financière potentielle concernant nos pratiques comptables, nos contrôles financiers ou la protection de nos actifs peuvent s'adresser à leur gestionnaire, superviseur ou partenaire d'affaires des RH. Ils peuvent également signaler leurs soupçons ou leurs préoccupations par l'entremise de la ligne d'assistance STAR, le service de dénonciation de la Société, qui permet de préserver l'anonymat. Les membres du personnel peuvent également accéder à la ligne d'assistance par l'entremise de son interface web confidentielle. La ligne d'assistance STAR et l'interface web sont accessibles sans frais 24 heures sur 24, 7 jours sur 7. L'information est disponible sur notre intranet et partagée pendant l'accueil des membres du personnel. Le personnel peut également divulguer des renseignements à un organisme de réglementation des

valeurs mobilières, à un organisme d'autoréglementation reconnu en vertu de la législation sur les valeurs mobilières ou à un corps policier.

Neutralité du Net

Le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC), par l'entremise de la *Loi sur les télécommunications* (Canada), établit le cadre réglementaire régissant les pratiques de gestion du trafic Internet favorisant un accès libre à l'information sur nos réseaux (concept connu sous le nom de neutralité du Net). Nous défendons ardemment la neutralité du Net et nous nous conformons à la politique et aux exigences établies par le CRTC afin d'assurer à notre clientèle un accès libre à Internet. De plus, nous reconnaissons que Rogers et les autres entités de l'écosystème en ligne ont un rôle à jouer dans la lutte contre le contenu illégal, illicite et nuisible et dans la protection de notre clientèle et de nos réseaux contre les acteurs malveillants en ligne. Nous sommes d'avis que les mesures sanctionnées pour lutter contre ces pratiques constituent un aspect essentiel des principes de neutralité du Net.

Approvisionnement et gestion des fournisseurs

Notre Code de déontologie des fournisseurs tiers définit ce que nous attendons de leur part en matière de déontologie, de pratiques de lutte contre la corruption, de pratiques de travail, de protection des droits de la personne, de gestion de l'environnement, de santé et sécurité, ainsi que dans leurs interactions avec nous. Ces précisions comprennent le fait de ne pas avoir recours au travail forcé ou au travail des enfants, le respect des lois applicables sur les salaires et le respect des règlements locaux relatifs à la semaine de travail.

Nous utilisons actuellement les Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme comme plan directeur pour atténuer et gérer les problèmes potentiels liés aux droits de la personne dans l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement, notamment en déterminant les régions géographiques, l'équipement et les fournisseurs à risque, et pour tirer parti des stratégies et y remédier. Pour nous assurer que nos fournisseurs respectent notre Code de déontologie des fournisseurs, notre culture de gouvernance et notre code d'éthique, nous menons chaque année un sondage sur les pratiques d'approvisionnement éthique.

Cette année, notre Code de déontologie des fournisseurs tiers et notre sondage sur les pratiques d'approvisionnement éthique ont été améliorés afin de répondre à la nouvelle législation sur l'esclavage moderne. Nous avons notamment imposé à nos fournisseurs de respecter les politiques fédérales relatives à la lutte contre le travail forcé et le travail des enfants et de présenter annuellement à Rogers un rapport faisant état de leur conformité. Ces changements et ces nouvelles attentes ont été soulignés dans la communication envoyée aux fournisseurs avant le sondage sur les pratiques d'approvisionnement éthique et constitueront une exigence en 2024. En 2024, nous mettrons également à jour notre formation Approvisionnement 101 destinée au personnel afin d'inclure de l'information sur l'esclavage moderne et nos obligations connexes.

Nous nous engageons à respecter et à protéger les droits de la personne tels qu'ils sont présentés dans les proclamations

internationales sur les droits de la personne, comme dans la Déclaration universelle des droits de l'homme, les Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme, la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones et les lois canadiennes sur les droits de la personne, et nous partagons ces valeurs.

Nos attentes en matière de droits de la personne à l'égard des membres de notre personnel et de notre direction sont définies dans la Politique en matière de déontologie de Rogers et dans notre Code de déontologie des administratrices et administrateurs. Nos mécanismes de règlement des plaintes sont accessibles pour toutes les préoccupations de la clientèle et les problèmes de mauvaise conduite des membres de l'équipe, qui peuvent être signalés de différentes manières, notamment par l'entremise de notre portail « Signaler un problème » et de notre ligne d'assistance STAR, respectivement.

L'identification et la gestion des risques de la chaîne d'approvisionnement font partie intégrante de notre approche de leadership responsable. En 2023, nous avons travaillé avec des fournisseurs de 41 pays, dont près de 73 % ont leur siège social au Canada et 23 % aux États-Unis, dotés de politiques d'éthique similaires et rigoureuses à l'égard des fournisseurs. Dans le cadre de notre programme de gestion des risques des fournisseurs tiers, nous classons nos fournisseurs comme étant stratégiques, privilégiés ou approuvés afin de catégoriser nos fournisseurs essentiels.

Nous sommes déterminés à accroître l'inclusion et la diversité au sein de notre bassin de fournisseurs. En 2023, nous nous sommes concentrés non seulement sur l'augmentation du nombre de fournisseurs certifiés en matière de diversité avec lesquels nous travaillons, mais également sur l'augmentation de nos engagements en matière de diversité de niveau 2. Nous avons appliqué des facteurs de pondération additionnels à nos modèles d'approvisionnement pour ce qui est des demandes de proposition et avons travaillé avec plusieurs de nos fournisseurs de niveau 1 pour élaborer et élargir leurs programmes de diversité respectifs. En 2023, nous avons augmenté à 380 le nombre de fournisseurs certifiés en matière de diversité avec qui nous travaillons, ce qui représente une augmentation de 104 % par rapport à 2022, et nous avons dépensé 206 millions de dollars pour leurs produits et services.

RELATIONS AVEC LA CLIENTÈLE

Nous nous engageons à placer l'expérience client au centre de tout ce que nous faisons en investissant dans des améliorations pour rendre toutes les interactions simples et rapides et en nous assurant que nos équipes qui traitent avec la clientèle sont prêtes à lui offrir un meilleur soutien. Pour nous, chaque interaction avec la clientèle représente une occasion de cultiver des relations durables et d'offrir, en plus d'une expérience client exceptionnelle, des solutions novatrices qui trouvent un écho auprès d'elle.

À l'écoute de notre clientèle

L'an dernier, des leaders de l'ensemble de l'entreprise ont poursuivi leurs interactions avec nos équipes de première ligne afin d'obtenir un aperçu concret de la façon dont celles-ci servent notre clientèle. Ces échanges nous ont permis de saisir des occasions

d'améliorer constamment l'expérience client en encourageant les membres de nos équipes en contact étroit avec notre clientèle à communiquer leurs idées, à fournir des commentaires et à tirer parti de ce qu'ils savent pour façonner l'expérience client que nous concevons.

C'est avec fierté que nous nous engageons à ce que nos équipes de première ligne soient basées ici, prêtes à servir notre clientèle de partout au pays. À la suite de notre fusion avec Shaw, nous avons rapatrié les équipes du Service à la clientèle de Shaw, conformément à notre engagement visant à ce que toutes nos équipes soient établies au Canada.

En 2023, nous sommes restés déterminés à cerner des occasions d'améliorer les processus et de mettre en œuvre des solutions afin de relever encore plus l'expérience client. Nous avons apporté plus de 160 améliorations aux processus afin de réduire les irritants pour la clientèle et les équipes de première ligne, ce qui s'est traduit par l'élimination de 48 millions de minutes de communications inutiles, soit environ 2,4 millions de communications individuelles. À cette fin, nous avons continué d'investir dans nos équipes de première ligne afin d'éliminer les irritants au moyen de formations et d'outils, notamment par le déploiement continu d'Agent Assist (IA pour la première ligne) pour tous les spécialistes du Service à la clientèle et du Soutien technique.

Afin de démontrer l'importance que nous accordons aux solutions en libre-service, nous avons mis en œuvre plusieurs initiatives numériques et de libre-service, comme les guides sur les appareils pour tous les produits résidentiels et sans-fil, destinés à la fois aux spécialistes des centres d'appels et à la clientèle, sur rogers.com et fido.ca.

De plus, nous avons mis en place les fonctions et les avantages suivants auxquels la clientèle a accès :

Facturation et paiement :

- Accès à PaiementRapide sans devoir ouvrir une session
- Expansion des fonctions de paiements automatiques et d'entente de paiement aux assistants virtuels Anna/AlloJack (fonctions de création, de gestion, de suivi et de paiement)
- Explications de la première facture

Sans-fil :

- Outils de recherche pour les questions sur l'itinérance et les interurbains intégrés Anna et AlloJack
- Expansion des capacités de changement de forfait dans l'appli MonRogers et par l'intermédiaire d'Anna et AlloJack
- Activation de plusieurs lignes pour éliminer les irritants chez les personnes qui souhaitent activer plusieurs téléphones avec nous ou procéder à des transferts

Services résidentiels :

- Centre d'état du réseau qui affiche des mises à jour en temps réel sur les problèmes ou les pannes et qui permet de créer un ticket de soutien et de recevoir des avis
- Détection précoce des pannes grâce à l'intelligence artificielle

Expérience client :

- Lancement de l'exemption de taxes pour Autochtones en libre-service sur le web et par l'intermédiaire d'Anna et AlloJack

- Lancement dans MonRogers d'un onglet Mes offres qui permet aux clientes et clients de voir des offres personnalisées conçues pour leur profil et aux spécialistes d'obtenir un aperçu simplifié
- Amélioration de l'accessibilité de notre formulaire d'inscription libre-service au T911, ce qui permettra d'offrir à toute la clientèle un processus d'inscription harmonieux
- Expansion des fonctions clés de l'assistant virtuel dans la messagerie d'affaires Apple (notamment l'état du réseau et l'enfouissement de câbles)
- Simplification du suivi des commandes pour un plus grand nombre de points de contact et ajout de statuts (notamment le délai d'expédition prévu des commandes de produits en rupture de stock)
- Lancement des portails Pour commencer afin d'offrir à la clientèle une destination unique pour tous ses besoins en matière d'installation et d'accueil

Inclusion numérique

Nous restons déterminés à utiliser nos réseaux et notre technologie pour offrir aux Canadiennes et Canadiens une connectivité haute vitesse fiable et accessible partout au pays, y compris dans les régions rurales et éloignées et dans les communautés autochtones. Cette année, nous avons élargi le réseau 5G le plus étendu au pays pour rejoindre plus de 2 200 communautés.

En 2023, nous avons élargi le programme Branché sur le succès, le premier du genre au Canada, afin d'offrir à la population canadienne à faible revenu des services Internet et sans-fil plus abordables et accessibles. Notre programme de service Internet haute vitesse à faible coût est offert dans l'Ouest canadien et dans le Nord de l'Ontario à partir de 9,99 \$ par mois, taxes en sus. Nous avons également lancé le nouveau forfait mobile 5G Branché sur le succès, qui permet de se procurer un téléphone intelligent 5G sans frais. Accessible à plus de 2,5 millions de personnes au pays, ce forfait offre une façon plus abordable de se connecter aux services sans-fil 5G. Le nouveau forfait 5G à 25 \$ comprend 3 Go de données 5G sans frais d'utilisation excédentaire et un appareil 5G sans frais avec une option de financement et une entente de 24 mois.

Le programme Branché sur le succès est offert à plus de 2,5 millions de personnes à faible revenu admissibles au pays, notamment à celles qui reçoivent un revenu provincial ou des prestations d'invalidité, les personnes âgées qui reçoivent le Supplément de revenu garanti fédéral et les locataires d'un logement avec loyer indexé sur le revenu d'un organisme partenaire sans but lucratif, les familles qui reçoivent le montant maximal de l'Allocation canadienne pour enfants ou du Supplément de revenu garanti dans le cadre du programme fédéral Familles branchées. Pour offrir le programme aux Canadiennes et Canadiens admissibles, nous travaillons avec près de 1 000 organismes à l'échelle nationale, notamment des organismes partenaires sans but lucratif et des organismes communautaires.

LEADERSHIP EN MATIÈRE DE RÉSEAU ET RÉSILIENCE DU RÉSEAU

Nous investissons continuellement dans nos réseaux et notre technologie afin d'offrir à notre clientèle une connectivité de pointe, et nos réseaux sont soutenus par des leaders mondiaux en matière d'analyse comparative. En 2023, nous avons obtenu le meilleur résultat au test réalisé par umlaut pour la cinquième année consécutive.

Investissements dans le réseau

En 2023, dans le cadre de notre engagement à poursuivre l'expansion du plus grand réseau 5G du Canada et à connecter les communautés rurales, éloignées et autochtones du pays, nous avons continué de faire des investissements stratégiques.

Grâce à la transaction transformatrice avec Shaw, nous mettons l'accent sur des investissements à long terme dans le réseau afin que toute la population canadienne puisse accéder aux meilleurs réseaux au monde, ce qui comprend l'engagement quinquennal d'investir 6,5 milliards de dollars dans l'Ouest canadien d'ici le 3 avril 2028 que nous avons pris lorsque nous avons annoncé la transaction avec Shaw et avons par la suite convenu dans le cadre d'engagements juridiquement contraignants avec Innovation, Sciences et Développement économique Canada.

Cette année, nous avons amélioré et élargi notre réseau 5G dans l'Ouest canadien, notamment en ajoutant une nouvelle connectivité sans fil le long des routes non desservies dans les régions rurales et éloignées de la Colombie-Britannique, en partenariat avec la province. Nous avons mis en service sept nouvelles tours afin d'offrir 70 kilomètres de nouvelle connectivité continue le long d'un tronçon de la route 14, entre Sooke et Port Renfrew, et 25 kilomètres de nouvelle connectivité sur la route 95, entre Nicolson et Harrogate. Désormais, la clientèle a accès aux services 5G et toutes les personnes qui habitent et travaillent dans la région ou qui la visitent ont accès au service d'urgence 911 le long de ces corridors. Les nouvelles tours appuieront également le travail des groupes d'intervention d'urgence, notamment le B.C. Search and Rescue, ainsi que des entreprises et des communautés locales le long de ces tronçons de route.

Nous continuons de réaliser des progrès le long de la route 16, aussi appelée « route des larmes », afin d'offrir un service sans-fil ininterrompu entre Prince Rupert et Prince George. En décembre 2023, nous avons mis en service trois nouvelles tours sans-fil et ainsi offert 50 kilomètres de connectivité cellulaire 5G sur des tronçons de la route 16. Le gouvernement du Canada appuie le projet, qui s'inscrit dans la collaboration continue entre Rogers et le gouvernement de la Colombie-Britannique pour élargir le service et améliorer la connectivité le long d'autres routes clés, notamment les routes 3, 4 et 97.

En collaboration avec Agnico Eagle Mines Limited (Agnico Eagle), nous avons mis en service huit nouvelles tours sans-fil 5G le long de la route 652 dans le Nord de l'Ontario afin d'offrir une connectivité sans fil ininterrompue le long du tronçon de 180 kilomètres entre Cochrane et la mine de Detour Lake d'Agnico Eagle, rendant les déplacements plus sécuritaires pour les personnes qui habitent dans la région ou qui la visitent pour affaires, et pour les personnes qui travaillent pour Agnico Eagle. Elles sont presque entièrement autosuffisantes et sont principalement alimentées par l'énergie éolienne et solaire. En plus de contribuer à l'érection des sept tours le long de la route, nous avons travaillé en partenariat avec la Nation Taykwa Tagamou afin de construire une nouvelle tour dans sa communauté et d'offrir pour la première fois une couverture sans-fil à ses résidentes et résidents. Ce nouveau service sans-fil aide les résidentes et résidents à garder le contact avec leurs proches et leur famille, appuie le développement économique et améliore l'accès aux services d'urgence.

En collaboration avec le Réseau régional de l'Est ontarien (RREO), le ministère de l'Infrastructure de l'Ontario et Infrastructure Canada, nous avons installé ou construit en 2023 66 nouvelles tours afin d'offrir la 5G dans les communautés de l'Est de l'Ontario. Cet investissement s'inscrit dans le cadre du projet du RREO visant à combler les lacunes en matière de services cellulaires, un partenariat public-privé de 300 millions de dollars visant l'amélioration et l'expansion des services cellulaires dans les régions rurales de l'Est de l'Ontario. Grâce à ce partenariat, nous construisons environ 330 sites de télécommunications, qui consistent en de nouveaux sites et en partage et en modernisation de 312 sites existants, ce qui permettra d'offrir une infrastructure cruciale à plus de municipalités et de communautés autochtones dans l'Est de l'Ontario.

Pour garder les Canadiennes et Canadiens connectés aux endroits et aux moments où ils le veulent, il faut investir dans des technologies de réseau nouvelles et innovantes. En 2023, nous avons annoncé des partenariats avec SpaceX et Lynk Global (Lynk) afin d'offrir une couverture de téléphonie mobile par satellite à l'échelle du pays et ainsi veiller à ce que les Canadiennes et Canadiens demeurent connectés dans des régions situées au-delà des limites des réseaux sans-fil traditionnels. En décembre, Rogers et Lynk ont réussi à effectuer le premier appel téléphonique mobile par satellite à Heart's Content, à Terre-Neuve-et-Labrador. Nous prévoyons lancer la technologie de téléphonie mobile par satellite en 2024, en

commençant par l'envoi de textos et la diffusion massive de messages ainsi que par l'intégration d'applications d'intelligence artificielle machine à machine. Nous élargirons rapidement par la suite ce service pour y inclure la transmission de la voix et des données.

En 2023, nous avons fait l'acquisition de BAI Canada et commencé à moderniser et à élargir l'ancien réseau cellulaire du plus grand réseau de transport en commun souterrain au Canada. En seulement quelques mois, nous avons terminé la mise à niveau du réseau d'ancienne génération et avons offert pour la première fois le service 5G dans le réseau de métro de la Toronto Transit Commission. Les personnes qui se déplacent en métro pouvaient ainsi parler, texter et écouter du contenu en continu, en plus d'avoir un accès plus fiable au service d'urgence 911 dans les tunnels les plus achalandés et à toutes les stations.

En 2023, en plus de l'expansion de nos services sans-fil, nous avons été sélectionnés par le Fonds pour la large bande universelle du gouvernement du Canada afin d'offrir à un plus grand nombre de Canadiennes et Canadiens un accès à un service Internet haute vitesse fiable. En Nouvelle-Écosse, nous offrirons un accès Internet haute vitesse à plus de 1 600 foyers, notamment à plus de 440 foyers autochtones. En Ontario, avec l'appui financier du gouvernement de la province, nous travaillons à offrir un accès Internet à plus de 66 000 foyers dans le Sud de l'Ontario.

Transparence de nos rapports

Apprenez-en davantage sur nos informations liées à la durabilité et à l'impact social en consultant aproposde.rogers.com et investisseurs.rogers.com :

Durabilité et impact social global	Leadership environnemental	Membres de l'équipe et communautés	Gestion responsable
Notre contribution Données supplémentaires Rapports sur l'impact social	Impact environnemental Rapport sur l'action climatique	Impact social Vérité et réconciliation Document sur la stratégie d'inclusion et de diversité	Gouvernance d'entreprise Équipe de direction Conseil d'administration Rapport annuel Documents pour l'assemblée générale annuelle Code de déontologie et d'éthique des administrateurs Politique en matière de déontologie de Rogers Mandats des comités du Conseil Code de déontologie des fournisseurs de Rogers Politique en matière de vie privée de Rogers Ligne d'assistance STAR de Rogers Dépôts sur SEDAR+

Consultez notre document Données supplémentaires 2023 à aproposde.rogers.com/notre-contribution/rapports-sur-limpact-social/. Vous y trouverez ce qui suit :

- Glossaire
- Mesures non conformes aux PCGR et autres mesures financières – Valeur économique distribuée
- Index de la Global Reporting Initiative
- Index du Sustainability Accounting Standards Board
- Index du GIFCC
- Feuille de contrôle sur le rendement des ICP

Mission d'assurance

RAPPORT D'ASSURANCE LIMITÉE DU PROFESSIONNEL EN EXERCICE INDÉPENDANT DE KPMG

Au conseil d'administration et à la direction de Rogers Communications Inc.

Nous avons réalisé une mission d'assurance limitée à l'égard de certains indicateurs de performance quantitatifs de Rogers Communications Inc. (l'« entité »), inclus dans le Rapport sur la durabilité et l'impact social 2023 et les Données supplémentaires ci-joints (collectivement, le « rapport »), au 31 décembre 2023 et pour l'exercice clos à cette date.

L'étendue de notre mission d'assurance limitée, comme convenu avec la direction, couvre les informations sur la performance (collectivement, l'« information sur l'objet considéré ») et les critères suivants :

Question	Unités	Information sur l'objet considéré	Critères
Gouvernance et responsabilisation	Pourcentage	Pourcentage des membres du personnel ayant suivi la formation sur la Politique en matière de déontologie de Rogers	Élaboré à l'interne
Expérience client	Pourcentage	Rétention de la clientèle - taux de désabonnement mensuel pour les services sans-fil (voix et données postpayés)	Élaboré à l'interne
		Rétention de la clientèle - taux de désabonnement mensuel pour les services sans-fil (voix et données prépayés)	Élaboré à l'interne
	Nombre	Plaintes recevables reçues par la Commission des plaintes relatives aux services de télécom-télévision (CPRST)	Élaboré à l'interne
		Plaintes concernant la protection de la vie privée jugées légitimes par le Commissariat à la protection de la vie privée du Canada	Élaboré à l'interne
Millions de \$	Dépenses d'investissement	IFRS	
Expérience employé	Pourcentage	Proportion de femmes parmi notre personnel (globalement)	Élaboré à l'interne
		Proportion de femmes parmi notre personnel (v.-p.+)	Élaboré à l'interne
		Proportion de personnes racisées parmi notre personnel (globalement)	Élaboré à l'interne
		Proportion de personnes racisées parmi notre personnel (v.-p.+)	Élaboré à l'interne
		Proportion d'Autochtones parmi les membres de notre personnel (globalement)	Élaboré à l'interne
		Proportion de personnes handicapées parmi notre personnel (globalement)	Élaboré à l'interne
	Taux de roulement volontaire du personnel	Élaboré à l'interne	
Taux exprimé par tranche de 100 employés à temps plein	Taux d'incidents entraînant une perte de temps	Élaboré à l'interne	
Responsabilité environnementale	GJ	Consommation énergétique (directe et indirecte) par l'entreprise	Élaboré à l'interne
	GJ	Consommation énergétique directe	Élaboré à l'interne
	GJ	Consommation énergétique indirecte (électricité et vapeur)	Élaboré à l'interne
Investissement communautaire	Millions de \$	Total des dons en espèces	Élaboré à l'interne
		Total des dons en nature	Élaboré à l'interne
		Total de l'investissement communautaire	Élaboré à l'interne
	Pourcentage	Pourcentage des bénéfices avant impôt remis à des organismes caritatifs et à des ONG	Élaboré à l'interne
Économie et société	Millions de \$	Valeur économique distribuée	Élaboré à l'interne
		Total de l'impôt sur le résultat payé	IFRS
Impact environnemental	Tonnes métriques d'équivalent en CO ₂	Émissions directes de GES (portée 1)	Protocole des GES : Une norme de comptabilisation et de déclaration destinée à l'entreprise
		Émissions indirectes de GES (portée 2 - méthode fondée sur l'emplacement)	
		Total des émissions de GES (portées 1 et 2 - méthode fondée sur l'emplacement)	

L'information sur l'objet considéré est indiquée par le symbole ❖ dans le rapport.

À l'exception de ce qui est décrit dans le tableau précédent, qui définit l'étendue de notre mission, nous n'avons mis en œuvre aucune procédure de certification relative aux autres informations contenues dans le rapport et, par conséquent, nous n'exprimons aucune conclusion sur ces informations.

Il n'existe aucune exigence obligatoire pour la préparation ou la présentation de l'information sur l'objet considéré. Ainsi, l'entité a appliqué le Protocole des gaz à effet de serre : Une norme de comptabilisation et de déclaration destinée à l'entreprise (version révisée) en ce qui a trait aux émissions de gaz à effet de serre et les critères élaborés à l'interne qui sont présentés dans le glossaire afférent aux données supplémentaires relativement aux autres informations sur l'objet considéré (les « critères applicables »).

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION

La direction est responsable de la préparation et de la présentation de l'information sur l'objet considéré conformément aux critères applicables.

Elle est également responsable du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation et la présentation d'une information sur l'objet considéré exempte d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Cette responsabilité englobe la détermination des objectifs de l'entité en ce qui concerne la performance en matière de durabilité et l'information relative à celle-ci, l'identification des parties prenantes et des questions significatives, ainsi que la sélection ou l'élaboration des critères appropriés.

RESPONSABILITÉS DU PROFESSIONNEL EN EXERCICE

Notre responsabilité consiste à exprimer une conclusion sous forme d'assurance limitée sur l'information sur l'objet considéré, sur la base des éléments probants que nous avons obtenus. Nous avons effectué notre mission d'assurance limitée conformément à la Norme canadienne de missions de certification (NCMC) 3000, *Missions d'attestation autres que les audits ou examens d'informations financières historiques* et à la NCMC 3410, *Missions de certification des bilans des gaz à effet de serre*. Ces normes requièrent que nous planifions et réalisons notre mission de façon à obtenir une assurance limitée quant à la question de savoir si l'information sur l'objet considéré est exempte d'anomalies significatives.

Les procédures mises en œuvre dans une mission d'assurance limitée sont de nature différente et d'étendue moindre que celles mises en œuvre dans une mission d'assurance raisonnable, et elles suivent un calendrier différent. En conséquence, le niveau d'assurance obtenu dans une mission d'assurance limitée est beaucoup moins élevé que celui qui aurait été obtenu dans une mission d'assurance raisonnable. Par conséquent, nous n'exprimons pas une opinion sous forme d'assurance raisonnable sur la question de savoir si l'information sur l'objet considéré a été préparée, dans tous ses aspects significatifs, conformément aux critères applicables.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions des utilisateurs de notre rapport.

La nature, le calendrier et l'étendue des procédures mises en œuvre relèvent de notre jugement professionnel, et notamment de notre évaluation des risques d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et impliquent l'obtention d'éléments probants concernant l'information sur l'objet considéré.

Notre mission comprenait ce qui suit : évaluer le caractère approprié de l'information sur l'objet considéré, le caractère valable des critères utilisés par l'entité pour préparer l'information sur l'objet considéré dans les circonstances de la mission et pour apprécier le caractère approprié et l'uniformité des méthodes de quantification, politiques et procédures de déclaration, et des modèles utilisés dans la préparation de l'information sur l'objet considéré, y compris les estimations élaborées par l'entité.

Les procédures que nous avons mises en œuvre reposaient sur notre jugement professionnel et comprenaient, notamment, les suivantes :

- demander des informations principalement aux personnes responsables de la collecte de données et de la préparation de l'information sur l'objet considéré;
- obtenir et inspecter les documents afin de comparer les données présentées pour l'information sur l'objet considéré avec les sources de données sous-jacentes;
- effectuer un contrôle arithmétique de l'information sur l'objet considéré afin d'apprécier le caractère approprié et l'uniformité des méthodes de quantification;
- mettre en œuvre des procédures analytiques;
- prendre en considération l'information à fournir et la présentation de l'information sur l'objet considéré dans le rapport.

La mission a été réalisée par une équipe multidisciplinaire qui était composée de professionnels possédant les compétences et l'expérience appropriées à la fois en certification et en lien avec l'objet considéré applicable, y compris les enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance.

INDÉPENDANCE ET GESTION DE LA QUALITÉ DU PROFESSIONNEL EN EXERCICE

Nous nous sommes conformés aux règles ou au code de déontologie pertinents applicables à l'exercice de l'expertise comptable et se rapportant aux missions de certification, qui sont publiés par les différents organismes professionnels comptables, lesquels reposent sur les principes fondamentaux d'intégrité, d'objectivité, de compétence professionnelle et de diligence, de confidentialité et de conduite professionnelle.

Le cabinet applique la Norme canadienne de gestion de la qualité 1, *Gestion de la qualité par les cabinets qui réalisent des audits ou des examens d'états financiers, ou d'autres missions de certification ou de services connexes*, qui exige que le cabinet conçoive, mette en place et fasse fonctionner un système de gestion de la qualité qui comprend des politiques ou des procédures en ce qui concerne la conformité aux règles de déontologie, aux normes professionnelles et aux exigences légales et réglementaires applicables.

LIMITES INHÉRENTES IMPORTANTES

Les informations non financières historiques, telles que celles contenues dans le rapport, sont assujetties à davantage de limites inhérentes que les informations financières historiques, étant

donné les caractéristiques de l'objet considéré et les méthodes utilisées pour déterminer ces informations. Comme il n'existe pas d'ensemble substantiel de pratiques établies sur lequel s'appuyer, différentes techniques d'évaluation sont acceptables et peuvent être retenues, ce qui peut donner lieu à des écarts significatifs entre les mesures et avoir une incidence sur la comparabilité. La nature de ces informations et les méthodes utilisées pour les déterminer, telles qu'elles sont décrites dans les critères applicables, peuvent changer au fil du temps, et il est important de lire la méthodologie de présentation d'informations de l'entité, qui se trouve dans le rapport.

OBSERVATIONS

Informations comparatives

Comme l'expliquent les notes 1 et 14 de la section Environnement du tableau des données contenu dans les données supplémentaires de 2023 afférentes au rapport, les données sur les émissions et la consommation énergétique pour l'année de référence 2019 ont été retraitées pour rendre compte du changement structurel découlant de l'acquisition de Shaw Communications Inc. en 2023.

Changement de méthodologie

Nous attirons l'attention sur la note 3 de la section Environnement du tableau des données contenu dans les données supplémentaires de 2023 afférentes au rapport, qui décrit le processus d'évaluation pour la période allant du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023, lequel est fondé sur la consommation réelle du 1^{er} janvier 2023 au 1^{er} août 2023 et sur la consommation estimée du 1^{er} septembre 2023 au 31 décembre 2023. Les informations comparatives n'ont pas été retraitées.

Notre conclusion n'est pas modifiée à l'égard des points qui précèdent.

AUTRES POINTS

Nous n'avons pas reçu pour mission d'exprimer une assurance à l'égard des retraitements dont il est question aux notes 1 et 14 et, par conséquent, nous n'en exprimons aucune. Notre conclusion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

CONCLUSION

Notre conclusion a été formée sur la base des éléments décrits dans le présent rapport et y est assujettie. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre conclusion. Sur la base des procédures que nous avons mises en œuvre et des éléments probants que nous avons obtenus, nous n'avons rien relevé qui nous porte à croire que l'information sur l'objet considéré de l'entité au 31 décembre 2023 et pour l'exercice clos à cette date n'est pas préparée et présentée, dans tous ses aspects significatifs, conformément aux critères applicables.

RESTRICTION À L'UTILISATION

Notre rapport est destiné uniquement à Rogers Communications Inc. Nous reconnaissons que notre rapport sera communiqué, dans son intégralité, uniquement par Rogers Communications Inc., à son gré, dans le Rapport sur la durabilité et l'impact social de 2023 et les données supplémentaires. Nous déclinons toute responsabilité ou obligation à l'égard de tiers, quels qu'ils soient, relativement au présent rapport.

KPMG s.r.l. / SENCRL.

Comptables professionnels agréés
Toronto, Canada
Le 5 mars 2024